THAON
LES VOSGES

2023-2040

PROJET DE TERRITOIRE THAON-LES-VOSGES

TABLES DES MATIERES

TABLES DES MATIERES _____ *1*

EDITO _____ *2*

THAON-LES-VOSGES, VILLE TONIQUE AVEC UN GRAND T _____ *3*

UN PROJET, QUATRE ORIENTATIONS _____ *4*

LES ETAPES DU PROJET DE TERRITOIRE _____ *5*

Axe A : Thaon, ville qui accueille et accompagne les entreprises et qui soutient les initiatives « emploi, travail, activité » _____ **6**

Objectif 1 : Thaon, terre d'accueil des initiatives entrepreneuriales _____ 6

Objectif 2 : Thaon, territoire d'entreprises qui s'impliquent dans l'emploi territorial, notamment pour les jeunes _____ 10

Objectif 3 : Thaon, terre d'une économie nouvelle, solidaire et généreuse _____ 14

Axe B : Thaon, cadre de vie dans une ville qui se reconstruit par son centre _____ **17**

Objectif 1 : Thaon, un habitat de qualité supérieur et adapté, accessible dans une logique de parcours résidentiel _____ 17

Objectif 2 : Thaon, ville parfaitement desservie, accessible et belle _____ 21

Axe C : Thaon, ville des transitions pour un environnement résilient et vivable _____ **25**

Objectif 1 : Thaon, sobre en consommation et résiliente _____ 25

Objectif 2 : Thaon, ambitieuse en énergie positive _____ 28

Axe D : Thaon, le modèle de ville familiale et conviviale, où bien grandir et bien vieillir _____ **31**

Objectif 1 : Thaon, ville où l'on trouve tout ce dont on a besoin _____ 31

Objectif 2 : Thaon, ville des évènementiels _____ 33

CONDITIONS DE REUSSITE _____ *37*

Une conformité avec les documents cadres _____ **37**

Une collaboration avec les autres institutions et organismes _____ **37**

Une présence de la démocratie participative _____ **38**

Une élaboration et une révision des documents de long terme _____ **39**

Une évaluation régulière du projet de territoire _____ **39**

Annexe 1 : Projet de Territoire – Réponses du questionnaire en ligne _____ *40*

EDITO

Réchauffement climatique, désertification des départements ruraux, vieillissement de la population, déserts médicaux, exil des jeunes, métropolisation … Thaon-les-Vosges, au cœur du Département des Vosges, n'échappe pas aux enjeux de notre planète, et de notre ruralité.

Nous pourrions décider de subir et de tout voir en noir !

Mais notre choix n'est pas de subir et encore moins de nous lamenter puisque nous sommes convaincus du très grand potentiel de notre commune nouvelle (fusion des communes de Thaon-les-Vosges, Girmont et Oncourt), au sein d'une Communauté d'Agglomération d'Epinal qui se structure. De toute évidence, nous ne disposerons pas à notre échelle de la capacité à faire face à toutes les contraintes exogènes, ni de détenir la capacité de tout prévoir.

Mais en proposant un projet de territoire, nous livrons notre foi en l'avenir et dans les possibilités de Thaon les Vosges de se trouver un avenir prometteur, fédérant tous ses acteurs.

En plaçant nos choix sous l'égide du long terme, à l'horizon de 2040, nous souhaitons articuler nos décisions de court et moyen terme dans une cohérence forte, la seule qui est de nature à nous permettre d'entrer dans une transition réelle, nécessaire et vitale.

Afin de nous assurer d'être en mesure d'atteindre nos objectifs, ce projet de territoire s'articule avec celui de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, mais aussi avec une consultation des habitants de Thaon les Vosges, qui ont répondu de manière massive au questionnaire diffusé en mai 2023.

Les élus, les services et le Conseil de Développement se sont particulièrement mobilisés à ce sujet et ont pu orienter les débats vers une terre qui ne peut se soustraire aux enjeux climatiques, énergétiques et environnementaux, mais qui assume son destin industriel et son penchant pour le développement économique pour tous.

Rien n'est facile, mais tout est possible … sera sans doute la meilleure traduction de l'état d'esprit à afficher pour qu'en 2040, Thaon les Vosges soit une Ville encore plus belle à vivre qu'en 2023, ce dont nous ne doutons pas.

Cédric HAXAIRE,

Maire de Thaon-les-Vosges

Vice-président de la Communauté d'Agglomération d'Epinal

THAON-LES-VOSGES,
VILLE TONIQUE AVEC UN GRAND T

La commune de Thaon-les-Vosges, membre de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, comprend aujourd'hui entre 8 000 et 9 000 habitants ce qui en fait la 4e ville des Vosges en termes d'habitants. Dotée de nombreux services, entreprises, commerces locaux, associations, loisirs et sports, Thaon-les-Vosges se développe continuellement afin de répondre aux besoins de ses habitants. Au-delà des projets qui sont entrepris dans le cadre du mandat politique actuel, il s'avère pertinent d'inscrire l'évolution de Thaon-les-Vosges avec des ambitions sur le long terme. C'est dans cette optique qu'a été élaboré le projet de territoire de Thaon-les-Vosges, au cours d'une démarche concertée, pour une vision de la commune à l'horizon 2040.

Le projet de territoire peut se définir comme un programme d'actions locales qui va découler de grandes orientations stratégiques et politiques d'une collectivité et son territoire sur le long terme. C'est une feuille de route guidant le développement local tout en prenant compte des enjeux actuels et futurs. En 2022, la Communauté d'Agglomération d'Epinal a élaboré un Projet de Territoire Horizon 2030. Notre commune faisant partie de cette communauté d'agglomération, elle est pleinement concernée par ce projet de territoire également. Cependant, les élus de la commune de Thaon-les-Vosges considèrent qu'il est nécessaire de mettre en œuvre une déclinaison locale, avec un territoire qui dispose de ses propres singularités, de ses atouts et de son histoire unique. De cette manière, il nous semblait judicieux de construire un projet de territoire pour Thaon-les-Vosges qui soit adapté aux spécificités de notre commune. Par ailleurs, en adoptant un projet de territoire décliné localement, nous disposions de plus d'aisances pour le produire en concertant la population.

A l'horizon 2040, Thaon-les-Vosges se veut être une Ville Tonique avec un grand T, c'est-à-dire qui – face à la conjoncture économique, aux évènements imprévus, aux évolutions sociétales ou bien encore au réchauffement climatique – ait la capacité d'y faire face en se dotant de ce projet. Ainsi ce projet de territoire, composé de grandes orientations, d'objectifs, de sous-objectifs et de plans d'actions va permettre à la commune de répondre aux enjeux actuels et futurs mais également de ne jamais cesser de se développer. En effet, il est important de ne pas se complaire et d'être attentif afin d'être en mesure de réagir aux changements qui pourraient survenir à l'avenir. C'est pour cela que l'ambition pour Thaon-les-Vosges reste d'être une Ville Tonique avec un grand T.

UN PROJET, QUATRE ORIENTATIONS

Le projet de territoire se constitue donc de quatre grands axes afin de guider le développement de Thaon-les-Vosges à l'horizon 2040 :

- Le développement économique du territoire et l'accompagnement des citoyens dans le monde professionnel,
- Le cadre de vie par la reconstruction du centre-ville, notamment dans le domaine des logements et du transport,
- L'environnement et la transition écologique, enjeux essentiels aujourd'hui, et,
- La vie quotidienne à Thaon, ville familiale et conviviale.

Au sein de chaque axe, des objectifs stratégiques sont déclinés, avec des sous-objectifs plus concrets. Aussi, les sous-objectifs sont illustrés par des exemples, non exhaustifs, de plans d'actions permettant de guider l'action du territoire. Ces plans d'actions pourront évidemment être complétés et révisés compte tenu de la temporalité du projet de territoire.

Ce projet de territoire a été construit pendant plusieurs mois avec la contribution de plusieurs acteurs. En effet, dans un premier temps, à la suite de la présentation du diagnostic, deux ateliers ont été organisé avec les élus municipaux et le Conseil de Développement Communal dans l'objectif de réfléchir au contenu du projet. Ces ateliers ont permis de revenir sur le diagnostic effectué et de commencer à définir les grandes orientations et les objectifs du projet de territoire.

Au-delà d'un travail collaboratif avec les élus et le Conseil de Développement, une concertation a été mise en place auprès des habitants.

Effectivement, une réunion publique a eu lieu le 10 mai afin de présenter aux habitants la démarche du projet de territoire, notamment avec une présentation du diagnostic de territoire, des orientations, des objectifs et sous-objectifs qui composeront le projet ainsi que la manière dont ils pourront participer à sa conception au travers d'un questionnaire en ligne.

Enfin, une réunion a également été organisée avec les partenaires qui a permis de leur présenter notre démarche de projet de territoire ainsi que ses orientations, objectifs, sous-objectifs et plans d'actions. Cette réunion a été le lieu d'échanges constructifs et pertinents et a été le fruit de retours positifs sur le travail accompli pour le contenu du projet.

LES ETAPES DU PROJET DE TERRITOIRE

- **Etape 1 : Diagnostic de territoire (février/mars)**
  - Référence au diagnostic de la CAE + analyse des documents cadres (SCoT Vosges Centrales, SRADDET Grand Est)
  - Recherches et analyses statistiques sur Thaon-les-Vosges
  - Validation du diagnostic de Thaon-les-Vosges

- **Etape 2 : Mise en place d'une stratégie de territoire (mars/avril)**
  - Identification des forces et faiblesses du territoire
  - Ateliers avec les élus municipaux et le Conseil de Développement Communal
  - Propositions d'objectifs, d'actions, d'enjeux par les élus et le Conseil de Développement pour le projet de territoire
  - Synthèse des propositions

- **Etape 3 : Concertation (mai)**
  - Organisation d'une réunion publique à destination des habitants
  - Mise en place d'un questionnaire en ligne pour les habitants durant deux semaines
  - Analyse des résultats du questionnaire + compte rendu
  - Réunion avec les partenaires institutionnels

- **Etape 4 : Préparation (mai/juin)**
  - Rédaction du projet de territoire
  - Présentation du projet de territoire au Conseil Municipal

- **Etape 5 : Validation (juin)**
  - Vote du projet de territoire au Conseil Municipal
  - Mise en œuvre

Axe A : Thaon, ville qui accueille et accompagne les entreprises et qui soutient les initiatives « emploi, travail, activité »

La première grande orientation de ce projet de territoire est portée sur la dynamique économique à Thaon-les-Vosges, qui est très importante. Historiquement, le destin de notre Ville a toujours été intimement lié aux évolutions de l'industrie. Par ailleurs, il ne faut pas mettre de côté les risques d'évolutions structurelles de notre économie, qui peuvent avoir des impacts lourds sur notre commune. Certaines firmes de gouvernance étrangère sont exposées à des concurrences très lourdes et à des contextes législatifs et réglementaires fortement impactant.

Aussi, l'objectif pour la commune est de continuellement se développer, notamment en prenant compte des enjeux actuels tels que l'essor de l'entrepreneuriat, l'emploi auprès des jeunes populations ou encore l'enjeu environnemental qui sont à intégrer dans l'évolution de la commune. De ce fait, ce premier axe se divise en trois objectifs distincts qui vont répondre aux différents enjeux actuels et futurs dans une logique d'accompagnement et de soutien auprès des acteurs économiques et des habitants. La Communauté d'Agglomération d'Epinal sera un des acteurs majeurs pour que ces objectifs puissent être atteints.

Objectif 1 : Thaon, terre d'accueil des initiatives entrepreneuriales

Thaon-les-Vosges souhaite être un territoire accueillant de nouvelles initiatives entrepreneuriales. Effectivement, il est toujours nécessaire de s'adapter, de s'ajuster au contexte actuel et à l'essor des nouvelles technologies, des nouvelles façons de travailler mais également à l'évolution des entreprises avec de nouvelles façons de fonctionner au vu des conditions environnementales qui se dégradent au fil des années. Au-delà des évènements inhérents au territoire, la commune souhaite également poursuivre ses engagements actuels en ce qui concerne l'activité économique. Ainsi, six sous-objectifs peuvent se distinguer ici.

Faire des Aviots un site qui pourra accueillir de nouvelles entreprises vertueuses

La zone des Aviots est aujourd'hui en grande partie occupée par la friche industrielle de l'ancienne usine BTT. A la fois, l'espace est très fortement dégradé mais conserve, pour les thaonnais et ceux qui ont pu y travailler, une image forte.

Dans le cadre de sa requalification, la commune souhaite en faire un site qui puisse notamment accueillir de nouvelles entreprises. Il n'est pas établi quels types d'entreprises pourraient être présentes sur la zone, excepté qu'il s'agirait de nouvelles entreprises qui seraient vertueuses, c'est-à-dire qui prendraient mieux en compte les considérations sociales et environnementales. Ainsi, il y a une réelle volonté de faire des Aviots une nouvelle zone d'activités économiques, qui soit adaptée aux contexte actuel et futur.

Depuis 2022, la commune et la CA d'Epinal ont décidé de conquérir la majeure partie du foncier sur zone pour procéder ensuite à une dépollution, déconstruction et requalification du site dans son intégralité, qui devra s'intégrer de manière harmonieuse avec les espaces de la Rotonde, le centre-ville, le canal des Vosges et la Moselle. La Ville souhaiterait pouvoir accueillir des structures de formation et penser des espaces en phase avec les nouveaux besoins du marché du travail.

Il est à ajouter que les ambitions communes convergent vers une zone qui pourra à la fois fonctionner de manière autonome sur le plan énergétique, voire produire de l'énergie exportable. Compte tenu qu'une partie importante de la zone des Aviots ne pourra être constructible, la renaturation du site sera dès lors une composante essentielle du projet.

Plan d'actions :

- Reconquérir le foncier et requalifier le site (dépollution, démantèlement…) en conservant a minima un lien visuel avec le passé textile,
- Développer un espace ouvert et harmonieux avec le cadre naturel et fonctionnel aux alentours, en évitant un surcroît de poids-lourds,
- Intégrer les plans nationaux, régionaux et locaux de développement industriel vert,
- Entretenir avec un ensemble d'acteurs qualifiés des séquences de réflexions et de travail pour penser l'avenir de ce site précieux.

Accompagner l'évolution d'Inova 3000 pour que cette zone reste la plus importante des Vosges en termes d'entreprises et d'emplois

La zone Inova 3000 est aujourd'hui la zone la plus importante des Vosges en termes d'entreprises et d'emplois. Afin qu'elle maintienne cette position, la commune souhaite accompagner son évolution qui s'avèrera nécessaire dans les années à venir. En effet, les entreprises vont devoir trouver de nouvelles façons de fonctionner qui soient moins polluantes et plus respectueuses de l'environnement afin de se maintenir et se développer davantage. La

zone Inova 3000 est un espace essentiel de la commune où se rassemblent des entreprises de divers secteurs et qui, par conséquent, concentrent un certain nombre d'emplois.

Des notions d'urbanisme préservant et circulaire devront intégrer le projet de développement de la Zone Inova 3000 qui, à ce jour, manque d'une ambition partagée par ses occupants. L'ambition est de passer d'une succession de « boîtes » à un cluster qui se préoccupe lui-même de l'évolution de la zone : coopérations vertueuses, entretien et mutation écologique de la zone, partage des enjeux énergétiques, mutualisation de fonctions … ceci afin d'éviter que par des successions de déconvenues individuelles, la zone ne soit livrée à un risque de dépeuplement puis de friches. Cela nécessitera de développer des outils de maîtrise du foncier.

Plan d'actions :

- Faire partager les enjeux de la Zone Inova 3000 aves ses occupants,
- Actualiser le plan d'implantations des entreprises et envisager les optimisations foncières tout en développant un axe écologique et énergétique préservant,
- Se doter d'outils pour une maîtrise du foncier notamment lors de mouvements laissant des cellules inoccupées.

Un territoire qui se mobilise pour attirer les nouveaux investisseurs

Dans une perspective d'extension de l'activité économique, la commune souhaite mettre en place différentes initiatives afin d'attirer de nouveaux investisseurs sur le territoire, notamment dans le cadre de l'évolution de la zone Inova 3000 et de la zone des Aviots, mais également pour accueillir d'autres projets artisanaux, commerciaux et associatifs. En effet, Thaon-les-Vosges se veut être porteuse de nouveaux projets économiques sur son territoire qui lui permettront de diversifier les activités existantes et de renforcer son dynamisme en termes d'emplois.

Plan d'actions :

- En lien avec la CA d'Epinal, être à l'écoute des intentions d'investissements sur le territoire,
- Accompagner les acteurs déjà présents qui ont des projets de développement,
- Nouer des partenariats pour attirer des investissements et/ou des porteurs de projets,
- Mettre en réseaux les acteurs économiques pour constituer un « collectif » qui cherche à attirer les investissements.

Poursuivre la redynamisation commerciale du centre-ville

Actuellement, la commune a mis en place une politique de redynamisation commerciale du centre-ville afin d'attirer de nouveaux commerces sur le territoire, de diversifier l'offre ainsi que de l'adapter en fonction des besoins des habitants. L'objectif étant que le centre-ville de Thaon-les-Vosges soit l'endroit où l'on trouve tout ce dont on a besoin. Ainsi, la commune souhaite poursuivre cet objectif sur le long terme en offrant un large panel de commerces de proximité pour redonner une réelle énergie au centre-ville, avec pour ambition qu'il devienne un cœur d'activités, de rencontres et d'animations pour les habitants.

Plan d'actions :

- Pérenniser le poste de manager de centre-ville,
- Déployer des moyens pour piloter les installations souhaitées et éviter les installations non désirées (préemption, location/sous-location…),
- Renforcer les événements en centre-ville,
- Soutenir l'ACATE 2.0,
- Adopter, dans l'Opération de Revitalisation du territoire à venir en 2024, un volet commercial offensif.

Créer des tiers lieux de travail et espaces de coworking

Afin de s'adapter aux changements qui s'opèrent dans le monde du travail, notamment dans les façons de fonctionner, et aussi avec l'essor du télétravail, Thaon-les-Vosges souhaite devenir un territoire acteur de cette évolution, notamment en créant des tiers lieux de travail et espaces de coworking. Ce sont des lieux où vont se nouer des liens entre travailleurs, favorisant les échanges et la collaboration entre les personnes et où peuvent s'organiser des évènements d'entreprises (réunions, « workcafés », etc.). Ainsi, la création de ces tiers lieux de travail et espaces de coworking vont permettre le développement de nouveaux lieux pour travailler, de créer du lien social autrement mais également de devenir une alternative au télétravail, qui est un phénomène croissant aujourd'hui.

Plan d'actions :

- Faire émerger un projet de tiers lieux sur la base d'un diagnostic partagé avec les acteurs du territoire, et par les réseaux fédérés,
- Associer ces espaces avec l'émergence du projet novateur à accompagner aux Aviots,
- Œuvrer à une gouvernance et une animation permettant un fonctionnement concret.

Viser à la création d'un pôle d'innovation basé sur les nouvelles technologies, permettre le développement d'une filière « totem » incluant une pépinière d'entreprises

De manière à être acteur et non spectateur des évolutions qui s'opèrent dans le monde du travail, la commune vise à la création d'un pôle d'innovation qui serait basé sur les nouvelles technologies, qui sont aujourd'hui en plein essor. Elle souhaite également permettre le développement d'une filière « totem » incluant une pépinière d'entreprises qui représenterait un moyen de favoriser la réussite des créations d'entreprises avec un accompagnement et une offre de services concrets à des tarifs raisonnables. Ainsi la création de ce pôle d'innovation va conduire à la valorisation des entreprises engagées dans les nouvelles technologies et contribuer à l'essor d'une filière emblème de la ville.

Plan d'actions :

- Obtenir un accompagnement au sein de la CA d'Epinal pour que, en complément du développement des filières d'innovation actuellement bâties, une filière nouvelle puisse être déployée sur Thaon les Vosges, en lien avec les atouts et potentiels recensés (filière vélo, filière textile, production d'énergie verte…),
- S'inscrire dans les plans nationaux de dimension industrielle et sur les filières d'innovation,
- Favoriser l'émergence d'une filière totem en fédérant les acteurs locaux, en testant éventuellement des événementiels thématiques,
- Réserver une possibilité d'accueil d'une filière intégrée sur la Zone des Aviots.

54,15% des répondants considèrent le sous-objectif **« Poursuivre la redynamisation commerciale du centre-ville »** comme très important

Objectif 2 : Thaon, territoire d'entreprises qui s'impliquent dans l'emploi territorial, notamment pour les jeunes

Thaon-les-Vosges est un territoire qui accueille de nombreuses entreprises qui s'impliquent dans l'emploi territorial et souhaite également donner l'opportunité aux jeunes dans le cadre de leur vie professionnelle. En effet, ce sont les prochains jeunes travailleurs et l'objectif est de les accompagner dans leur orientation, les faire découvrir les métiers locaux et dans le même temps accompagner les demandeurs d'emploi présents sur le territoire. Aujourd'hui, les jeunes, mais

aussi d'autres habitants, rencontrent des difficultés à trouver leur voie professionnelle et des opportunités professionnelles en raison de leur expérience.

La commune est convaincue que le développement de l'emploi local ne peut pas reposer que sur des installations d'entreprises mais plus encore par un rapprochement plus fort du tissu professionnel (public comme privé), avec les habitants du territoire.

De cette manière, six sous-objectifs peuvent se distinguer ici pour y répondre.

Fédérer les réseaux économiques locaux pour être plus forts ensembles

En fédérant les réseaux économiques locaux sur le territoire, la commune souhaite rassembler les entreprises de Thaon-les-Vosges afin de créer une dynamique forte entre elles qui leur permettent de construire des projets ensembles et ainsi d'être une force sur le territoire. En effet, la solidarité et la collaboration entre les réseaux économiques locaux vont leur permettre d'avoir une plus grande influence portée sur le territoire et d'être plus forts ensembles pour accomplir de nouveaux objectifs. Ainsi, le but est de faire de l'association des entreprises du territoire une réelle force qui leur permette de se développer et de s'entraider.

De toute évidence, cette ambition ne peut pas se limiter au territoire de Thaon-les-Vosges et les entrepreneurs locaux doivent aussi être orientés vers les réseaux communautaires, départementaux, régionaux et nationaux.

Plan d'actions :

- Veiller au dynamisme et aux initiatives de l'Association des Commerçants et Artisans et du Groupement des Industries et Artisans de Thaon-les-Vosges,
- Assurer des liens entre les entreprises et les réseaux de Thaon avec d'autres types de réseaux (Vosj'innove, ambassadeurs des Vosges…).

Identifier collectivement les besoins en main d'œuvre et mettre en place des formations idoines

Afin de répondre aux besoins des entreprises sur le territoire, il est nécessaire d'identifier collectivement leurs besoins en main d'œuvre. Ce recensement doit se faire de manière régulière et va permettre d'analyser les besoins de chaque entreprise et organismes en temps réel. En parallèle à cette identification des besoins en main d'œuvre, Thaon-les-Vosges aspire à mettre en place des formations idoines, c'est-à-dire qui soient en adéquation avec ce que recherchent les entreprises du territoire. Ainsi, la commune souhaite s'engager dans la formation professionnelle des citoyens, en adéquation avec les besoins ressentis sur le territoire.

Plan d'actions :

- Concrétiser avec la région Grand Est et l'ensemble des partenaires la mise en place d'une cellule locale qui recense les emplois disponibles et permet la mise en place des formations opportunes.

Promouvoir les métiers locaux auprès de la jeunesse du territoire, notamment en transmettant les savoir-faire

Thaon-les-Vosges regorge d'entreprises diverses et variées, dans des secteurs distincts les uns des autres et avec des métiers différents. De ce fait, la commune souhaite promouvoir les métiers locaux auprès de la jeunesse de Thaon-les-Vosges afin de les informer sur les diverses professions qui s'exercent sur le territoire et leur permettre de les accompagner dans leur orientation professionnelle. De plus, c'est également une occasion pour transmettre aux jeunes les savoir-faire et ainsi leur donner la possibilité de s'orienter vers des métiers, parfois inconnus pour eux. Ainsi, la commune aspire à devenir un réel partenaire auprès des jeunes dans leur insertion professionnelle et dans la promotion des entreprises présentes sur son territoire.

Plan d'actions :

- Installer un partenariat avec les services de l'Education Nationale pour que la promotion des métiers puisse monter en puissance tant en école élémentaire, qu'au collège (exemple : stages de 3ème),
- Développer des expériences comme l'Outil en main, pour permettre des transmissions directes de savoir-faire entre des artisans et des jeunes,
- Engager une dynamique pour que des parents viennent présenter leur métier dans les écoles primaires.

Soutenir l'apprentissage et l'alternance

L'apprentissage et l'alternance sont deux outils qui permettent de préparer un diplôme tout en travaillant. Ce sont des contrats où une personne va avoir des périodes de formation théorique avec son établissement scolaire et des périodes de formation pratique en entreprise. Aujourd'hui, il est parfois difficile pour les jeunes de trouver un contrat en apprentissage ou en alternance car les entreprises peuvent être réticentes. Ainsi, la commune souhaite soutenir l'apprentissage et l'alternance en donnant plus d'opportunités aux jeunes de recourir à ce type de formation qui leur permettent de travailler, et donc de se former et d'avoir un salaire tout en étudiant. En soutenant l'apprentissage et l'alternance, cela va également favoriser l'insertion professionnelle des citoyens par la suite.

Plan d'actions :

- Soutenir le développement des pôles de formation et accueillir des nouvelles offres de formations permettant l'apprentissage et l'alternance,
- Promouvoir ces filières auprès des publics, en veillant à une qualité optimale de l'orientation des jeunes.

Centraliser les offres de formation et d'orientation pour accompagner les jeunes et les demandeurs d'emploi

Afin de faciliter la mise en relation entre demandeurs d'emploi et jeunes en recherche d'emploi ou en recherche de formation, la commune a pour but de centraliser les offres de formation et d'orientation afin d'accompagner les jeunes de manière plus précise. En effet, il est important de mettre en place un dispositif qui permette de centraliser les offres disponibles sur le territoire, et dans le même temps de mettre en relation les demandeurs d'emploi avec les organismes et entreprises qui ont publié ces offres. Au-delà de la formation, l'accompagnement des jeunes dans leur orientation est primordial en leur mettant à disposition tous les outils afin qu'ils puissent s'informer et tenter leur chance.

Plan d'actions :

- Assurer dans le cadre du déploiement de France Travail, une déclinaison animée localement des offres disponibles,
- Présenter l'ensemble des offres en termes d'orientation sur le territoire et au-delà.

Attirer les étudiants sur des projets locaux

Les étudiants sont au cœur de nos préoccupations, faisant leurs études à proximité ou à une plus longue distance de Thaon-les-Vosges, ils restent des citoyens de la commune. De ce fait, la commune souhaite mettre tout en œuvre afin de les attirer sur des projets locaux, et au même titre, leur permettre de trouver des opportunités professionnelles sur le territoire.

Plan d'actions :

- Accueillir le plus de demandes de stages possibles,
- Solliciter les structures d'enseignement et de formation pour qu'elles puissent apporter leur contribution à des projets locaux,
- Lancer des appels à projets pour susciter l'intérêt des étudiants pour un objet de stage.

56,59% des répondants considèrent le sous-objectif « **Soutenir l'apprentissage et l'alternance** » comme très important

Objectif 3 : Thaon, terre d'une économie nouvelle, solidaire et généreuse

Dans son développement, Thaon-les-Vosges souhaite être porteuse d'une économie nouvelle, solidaire et généreuse, en poursuivant les actions engagées jusqu'à présent, mais également en renforçant sa dynamique économique au travers de l'enjeu fondamental de la préservation de notre environnement. L'objectif ici est de s'appuyer sur les potentiels du territoire pour répondre aux nouveaux défis qui se présentent et pour être acteur et non spectateur des changements qui pourraient s'opérer dans les prochaines années.

Aussi, des dimensions particulières de développement doivent être soutenues afin d'améliorer la résilience du territoire, qui, sans abandonner sa vocation industrielle, doit rester ouvert à d'autres modes de modèles économiques. Cinq sous-objectifs déclinent cette ambition.

Faire de l'écologie un motif d'essor économique

L'écologie est aujourd'hui un enjeu à prendre en considération dans le développement de son territoire. Elle consiste à intégrer les enjeux environnementaux à l'organisation sociale, économique et politique et de mettre en place un nouveau modèle de développement qui ait un rapport différent avec l'environnement. Ainsi, Thaon-les-Vosges souhaite faire de l'écologie un motif d'essor économique, c'est-à-dire une activité se développant de manière rapide et progressive sur le territoire afin de faire de l'impulsion de l'écologie une force et un moteur du développement économique sur le territoire.

Plan d'actions :

- Favoriser l'émergence de l'écologie industrielle et territoriale en optimisant les ressources présentes (énergies, eau, matières, déchets, mais aussi les équipements et expertises).

Accompagner l'essor de Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) est une expérimentation mise en place à Thaon-les-Vosges qui a pour objectif de favoriser l'inclusion des personnes au chômage depuis plus d'un an et domiciliées depuis au moins six mois au sein du territoire. Habilitée depuis le 23 janvier 2023, cela a donné lieu à la création d'une entreprise à but d'emploi sur le territoire de Thaon-les-Vosges. La commune souhaite continuer à accompagner l'essor de TZCLD, afin de lutter contre le chômage et garantir une offre d'emplois pour poursuivre le développement

de leur activité sur le territoire. En accompagnant l'essor de TZCLD, la ville aspire à faire de l'emploi un droit pour tous ses habitants.

Plan d'actions :

- Œuvrer au développement national de TZCLD,
- Accompagner localement l'expérimentation et l'inclure aux dynamiques locales,
- Faciliter l'émergence d'entreprises à but d'emploi et veiller à leur pérennité.

Fédérer les structures d'insertion par l'activité économique pour développer de nouvelles activités

Le développement de l'activité économique sur le territoire s'accompagne par l'action de fédérer les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE). Elles ont pour principal objectif de favoriser l'insertion professionnelle de personnes qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi, notamment en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières. Plusieurs Structures d'Insertion par l'Activité Economique sont déjà présentes sur le territoire, telles que Vosges TLC, le Lavoir d'Espoir, les Jardins de Cocagne, l'Abel Initiative ou encore l'Association Intermédiaire Espoir. La commune souhaite fédérer ces structures qui vont permettre le développement de nouvelles activités sur le territoire en fonction des besoins existants.

Plan d'actions :

- Créer un espace d'échanges entre les structures,
- Appuyer les intentions de synergies,
- Mettre en réseau l'espace local d'échanges avec d'autres réseaux.

Inclure, dans un dimensionnement raisonnable, un pan de développement touristique

Thaon-les-Vosges dispose sur son territoire de plusieurs activités considérées comme touristiques tels que le Domaine des Lacs, et plus indirectement la Rotonde. Ainsi, le tourisme fait partie intégrante de l'activité économique et son évolution sera possible dans le futur. Cependant, le développement de l'activité touristique doit s'opérer de manière raisonnable afin de ne pas créer l'illusion que cela devienne un moteur central de l'activité économique.

Plus concrètement, nous pourrons considérer l'offre touristique comme compatible avec le développement du territoire si elle offre la possibilité aux habitants d'y accéder sans de lourdes contraintes.

Plan d'actions :

- Inclure les initiatives et équipements locaux dans une logique de territoire plus vaste que Thaon les Vosges,
- Veiller au développement du Domaine des Lacs et de la halte fluviale, tout en les intégrant dans le dimensionnement de notre Ville,
- Assurer le développement de la Rotonde et de ses évènements,
- Saisir les opportunités de « tracé » comme le sentier de Moselle, comme le contrat canal, comme le schéma d'accueil du public en forêt, pour offrir des services complémentaires et harmonieux avec nos partenaires,
- Trouver des porteurs de projet pour valoriser la Maison Eclusière 21.

Accompagner les transitions agricoles

L'agriculture est présente sur le territoire de Thaon-les-Vosges, notamment au sein des communes déléguées d'Oncourt et de Girmont. De ce fait, il est essentiel pour la commune d'accompagner les activités agricoles dans leur transition dans le but d'être plus respectueuses de l'environnement et en accord avec les objectifs nationaux. En effet, il est devenu essentiel d'accompagner les transitions agricoles afin de ne pas être confronté aux difficultés qui peuvent survenir sur l'évolution des activités agricoles dans le futur. Thaon-les-Vosges accorde une réelle importance à l'agriculture ainsi qu'à son évolution qui doit être en partie portée par la commune.

Plan d'actions :

- Concrétiser le remembrement (aménagement foncier) de la commune de Girmont,
- Assurer le zonage agricole des plans d'urbanisme,
- Rapprocher les habitants de la commune des structures agricoles, notamment par les jeunes,
- Acheter localement pour approvisionner notre cantine scolaire et les goûters.

34,15% des répondants considèrent le sous-objectif « **Faire de l'écologie un motif d'essor économique** » comme très important

Axe B : Thaon, cadre de vie dans une ville qui se reconstruit par son centre

La deuxième grande orientation de ce projet de territoire se concentre plus sur l'offre de logements et de transports sur le territoire de Thaon-les-Vosges, et leur évolution sur le long terme. En effet, en prenant en considération les éléments du diagnostic dans ce domaine, Thaon-les-Vosges aspire à devenir une commune qui soit accessible et adaptée pour toutes les populations, tout en tenant compte des enjeux environnementaux qui amènent à modifier nos habitudes de transport et notre habitat. Ainsi, cet axe B se divise en deux objectifs distincts qui vont faire évoluer l'offre de logements et de transports sur le territoire, dans une logique de préservation des ressources.

Objectif 1 : Thaon, un habitat de qualité supérieur et adapté, accessible dans une logique de parcours résidentiel

La commune de Thaon-les-Vosges souhaite développer un habitat de qualité supérieur, en tenant compte de la préservation des ressources et de l'énergie. Dans une logique de parcours résidentiel, le territoire veut offrir un habitat qui soit adapté et accessible pour tout type de population : jeunes travailleurs, alternants, étudiants, personnes vivant seules, familles et séniors. De toute évidence, la commune souhaite renforcer l'accueil des familles. L'objectif est donc de mettre en place des stratégies qui permettent de répondre à ces enjeux. De ce fait, sept sous-objectifs peuvent se distinguer ici.

Chasser les immeubles vacants

Aujourd'hui, de nombreux logements sur le territoire sont considérés comme vacants, c'est-à-dire étant inoccupés durant une longue période et proposés à la vente ou à la location, ou déjà attribués à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation, ou en attente de règlement de succession, ou bien conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ou encore sans affectation précise par le propriétaire.

Ainsi, la commune souhaite mettre en place une politique permettant une gestion dynamique de tout immeuble vacant sur le territoire en mettant en place des actions qui vont permettre une mutation de ces immeubles vacants, dont le nombre croit fortement depuis plusieurs années.

Plan d'actions :

- Recenser et suivre de manière régulière les logements vacants réels,
- Utiliser tous les moyens réglementaires permettant de ne pas laisser les biens vacants se dégrader par une inoccupation très longue,
- Se doter des outils permis par les Opérations de Revitalisation du Territoire (ORT) pour des restaurations immobilières,
- Accompagner et aider les propriétaires occupants ou non aux requalifications, cessions etc. des biens concernés,
- Envisager le permis de louer sur le territoire.

Densifier et réhabiliter l'habitat au centre-ville, limiter l'étalement urbain

Dans le but de répondre aux enjeux de « Zéro Artificialisation Nette » qui est un objectif national à l'horizon 2050, Thaon-les-Vosges veut limiter l'étalement urbain, qui est l'augmentation de la superficie d'une ville et la baisse de sa densité de population. Dans cette perspective, la commune aspire à densifier et réhabiliter l'habitat au centre-ville afin de proposer des logements aux normes et qui répondent aux besoins et modes de vie de la population. En effet, la ville souhaite mettre en place une réelle politique de réhabilitation du centre-ville qui permette d'offrir de nouveau logements à la population, tout en ne négligeant pas l'impératif de renaturation partielle du centre-ville.

Plan d'actions :

- Permettre dans des poches foncières du centre-ville, le développement d'une offre immobilière collective de qualité,
- Limiter le développement de lots d'habitat individuel et les proscrire en dehors de l'enveloppe urbaine de la Ville,
- Faciliter l'urbanisme circulaire en permettant la conversion d'habitats dégradés en nouveaux logements adaptés et accessibles,
- Faire du centre-ville un espace plus convivial et donnant envie d'y vivre.

Attirer les familles sur les résidences disposant d'une capacité importante

Afin d'attirer les familles sur le territoire de Thaon-les-Vosges, la commune doit proposer des logements qui soient adaptés à ce type d'habitants, c'est-à-dire les amener vers des résidences qui disposent d'une capacité importante afin de répondre à leurs besoins. En effet, certains

déséquilibres peuvent apparaître avec une offre limitée concernant des logements qui soient adaptés aux familles.

C'est pour cela que la commune entend mettre en place une stratégie qui permette d'offrir plus de résidences disposant d'une capacité importante afin que les familles puissent s'installer de manière paisible sur le territoire.

Cet enjeu est crucial afin de permettre le dynamisme à long terme de notre commune.

Plan d'actions :

- Sensibiliser les agences immobilières et les cédants à l'intérêt de porter un intérêt sur les jeunes couples pour la vitalité territoriale,
- Insister sur les atouts de la Ville pour y mener une vie familiale épanouie et complète,
- Imaginer des dispositifs labélisés et/ou encouragés par la Ville pour obtenir des résultats concrets.

Accompagner les propriétaires dans la rénovation technique, esthétique et énergétique de leurs logements

Thaon-les-Vosges entend être un partenaire auprès des propriétaires dans la rénovation de leurs logements. En effet, elle souhaite les accompagner dans la rénovation technique et énergétique de leurs logements dans le but de disposer d'un logement qui soit aux normes actuelles et futures et qui soit peu énergivore. Elle souhaite également les accompagner dans la rénovation esthétique de leurs logements de manière à ce qu'ils soient à la fois harmonieux et jolis. Ainsi, la ville entend proposer aux citoyens un parc de logements embelli, économe en énergies et conforme aux réglementations.

Plan d'actions :

- Mettre en avant l'accompagnement de la Maison de l'Habitat et du Territoire,
- Étudier l'exonération foncière des travaux de réhabilitation immobilière,
- Aider au ravalement des façades,
- Mettre en œuvre le permis de louer.

Développer un type d'habitat destiné aux séniors et aux familles, à proximité des services

Dans une logique d'adéquation aux besoins de la population du territoire, Thaon-les-Vosges souhaite développer un type d'habitat destiné aux séniors, c'est-à-dire conforme aux normes, disposant de matériel de maintien à domicile et qui soit confortable. La commune désire également développer un type d'habitat destiné aux familles, qui dispose d'un espace suffisant

pour les accueillir mais qui soit aussi abordable. Le but est de développer un parcours de logements à proximité des services, pour limiter les déplacements, notamment des séniors, et favoriser l'accessibilité à tout ce dont ils ont besoin en ville.

Plan d'actions :

- Permettre la création de résidences-autonomie/foyers logement/résidences seniors, à la dimension de notre Ville, sans déséquilibrer outrageusement les équilibres sociologiques,
- Faire évoluer le PLU (Plan Local d'Urbanisme) vers des précisions incluant ce type de stratégie.

Inciter des modèles d'habitat vertueux, économes en ressources prisées

Afin de répondre aux enjeux actuels et futurs concernant l'environnement, la commune a pour volonté d'inciter des modèles d'habitat qui sont vertueux, notamment en améliorant leur efficacité énergétique, en ayant recours aux énergies renouvelables ou bien en modifiant les comportements individuels et collectifs en termes de gestion de l'eau et des déchets. Ainsi, Thaon-les-Vosges aspire à avoir sur son territoire un parc de logements économe en ressources prisées et donc peu énergivore.

Plan d'actions :

- Faire évoluer le PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour intégrer ces ambitions de manière concrète,
- Accompagner les porteurs de projet afin qu'ils intègrent, de manière précoce, les enjeux environnementaux dans leurs programmes,
- Veiller à un équilibre subtil avec les réglementations déjà en vigueur.

Développer une offre à l'intention des jeunes travailleurs, alternants et étudiants du territoire

Afin de répondre aux besoins de toutes les populations, il est également souhaitable de développer dans le futur une offre à l'intention des jeunes travailleurs, alternants et étudiants du territoire, c'est-à-dire des logements dont la taille soit suffisante pour qu'une personne puisse y habiter et une offre qui comprend des logements parfois meublés pour faciliter l'emménagement. De plus, cette offre doit être à un prix abordable, afin de correspondre avec la situation des jeunes travailleurs, alternants ou étudiants du territoire. Ainsi, la commune souhaite se doter d'un habitat convenable et en parfaite adéquation avec les besoins des jeunes travailleurs, alternants et étudiants du territoire.

Plan d'actions :

- Fédérer les acteurs et les réseaux pour faire converger l'ensemble sur un projet de résidence pour jeunes travailleurs, alternants …,
- Réserver un foncier ou un bâti à cette ambition, en l'intégrant au centre-ville.

51,22% des répondants considèrent le sous-objectif « **Accompagner les propriétaires dans la rénovation technique, esthétique et énergétique de leurs logements** » comme très important

Objectif 2 : Thaon, ville parfaitement desservie, accessible et belle

En parallèle à l'offre de logements, Thaon-les-Vosges souhaite poursuivre le développement des transports afin de devenir une ville qui soit parfaitement desservie et belle. En effet, la commune souhaite tout mettre en œuvre dans le but d'être accessible pour toute la population et pour tous les moyens de transports (vélo, marche à pied, plaisancier, bus, train) et aussi afin de valoriser l'espace public. Ainsi, cinq sous-objectifs se démarquent ici pour répondre à ces enjeux.

Mettre en œuvre et intensifier le plan des mobilités, notamment douces

La commune souhaite mettre en œuvre et intensifier le plan des mobilités, qui va lui permettre d'organiser une stratégie locale en matière de flux, notamment piétons et vélos. Le but est d'établir un plan des mobilités qui soit adapté aux besoins du territoire et des populations et en adéquation avec les enjeux actuels et futurs, c'est-à-dire en incluant de manière renforcée les mobilités douces.

Le plan des mobilités va permettre d'établir une réelle politique dans ce domaine, en tenant compte des atouts et inconvénients présents sur le territoire pour améliorer continuellement l'organisation des déplacements sur la commune.

Plan d'actions :

- Décliner le plan des mobilités adopté en 2022,
- Assurer le suivi des recommandations du PAVE (Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics),

- Consolider avec la CA d'Epinal le déploiement des stations de vélos en libre-service (VLS).

Renforcer l'usage des transports en commun, bus et train

Dans une logique de préservation de l'environnement, Thaon-les-Vosges aspire à renforcer l'usage des transports en commun, bus et train, en vue de limiter les déplacements en voiture et d'améliorer la circulation sur le territoire. Avec une offre de transports en commun plus diversifiée, notamment en tenant compte du développement d'une ligne de bus intra-muros, la commune souhaite poursuivre cette évolution pour améliorer continuellement les transports en commun afin d'inciter leur usage par les habitants pour faciliter leurs déplacements.

Plan d'actions :

- Promouvoir les services mis en place (ligne 8 et ligne 12) en matière de mobilité bus et renforcer l'inter modalité,
- Maintenir, en lien avec la SNCF, la qualité de la desserte de Thaon les Vosges et viser à requalifier le site de la gare,
- Permettre le déploiement du transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite sur tout le territoire communal,
- Accompagner le déploiement du transport solidaire.

Développer la halte fluviale, participer à l'essor des sentiers de la Moselle et valoriser la V50

Au-delà de la voiture, le train ou le bus qui sont les moyens de transports auxquels on pense le plus souvent lorsqu'on évoque les déplacements, il ne faut pas oublier d'aménager le territoire pour d'autres mobilités et usages.

De la sorte, Thaon-les-Vosges souhaite développer et aménager une halte fluviale, qui permettrait aux plaisanciers d'accoster et faire une escale ainsi que d'accueillir de nouvelles activités. En ce qui concerne la marche à pied et le vélo, la commune entend participer à l'essor des sentiers de la Moselle et à valoriser la V50 afin d'améliorer et d'offrir de jolies promenades aux citoyens avec des chemins entretenus et propres. Ainsi, la commune souhaite rendre le territoire accessible pour toutes les mobilités douces.

Plan d'actions :

- Concrétiser l'aménagement de la halte fluviale et la connecter à la Ville, en lien avec le contrat canal,

- Participer à la mise en œuvre des sentiers le long de la Moselle, compte tenu de son caractère singulier avec l'espace naturel du Grand Pâquis,
- Aux côtés de la CA d'Epinal, poursuivre la signalétique et la présence des équipements sur la véloroute.

Poursuivre un Plan Pluriannuel des Investissements permettant de doter la ville d'une trame viaire de qualité

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (ou PPI) est un outil qui va permettre à la commune de planifier ses investissements sur le long terme, notamment en termes de travaux. Il va permettre, dans le cadre d'une prospective financière, d'optimiser les dépenses au titre des projets prévisionnels à effectuer pour nos routes. Poursuivre ce PPI sera un atout pour doter la ville d'une trame viaire de qualité, c'est-à-dire un réseau des voies de circulation du territoire qui soit convenable et accessible pour tous. En effet, il est important de s'appuyer sur des documents de long terme afin d'amorcer un développement du territoire de manière durable.

Plan d'actions :

- Réaliser les sections de routes du PPI en intégrant les mobilités douces de manière systématique,
- Disposer d'un réseau routier de qualité par une culture d'entretien renforcée.

Réaliser un programme d'embellissement des places, placettes, façades publiques et privées

Dans une perspective de valorisation de la ville et en harmonie avec l'objectif de faire de Thaon-les-Vosges une ville parfaitement desservie, accessible et belle, la commune souhaite réaliser un programme d'embellissement des places, placettes, façades publiques et privées.

En effet, le but est de mettre en valeur le territoire au travers de l'espace public, des endroits emblématiques de la commune mais également de mettre en évidence l'extérieur des façades, qu'elles soient publiques ou privées. Ce programme d'embellissement se développerait dans le contexte de l'amélioration du cadre de vie de Thaon-les-Vosges.

Plan d'actions :

- Mettre en place un programme ciblé d'amélioration des espaces publics et privés,
- Installer la culture en ville par des œuvres, fresques, statues, parcours artistiques urbains…,
- Mettre en place des espaces fraîcheurs,

- Poursuivre les efforts de végétalisation du milieu urbain pour créer des bulles de nature en ville.

32,19% des répondants considèrent le sous-objectif « **Mettre en œuvre et intensifier le plan des mobilités, notamment douces** » comme très important

Axe C : Thaon, ville des transitions pour un environnement résilient et vivable

La troisième grande orientation de ce projet de territoire concerne la préservation de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique qui sont deux notions essentielles à ne pas à ignorer aujourd'hui et qu'il faut inclure dans nos politiques et projets futurs, tout en en faisant des atouts pour Thaon les Vosges. En effet, des objectifs nationaux et supranationaux sont apparus ces dernières années en termes de protection des ressources, d'énergie ou encore de sobriété qui sont à prendre en considération dans notre projet de territoire. De ce fait, cet axe va se diviser en deux objectifs, l'un étant porté sur la consommation des ressources et l'autre objectif étant porté sur le développement de Thaon-les-Vosges en tant que territoire à énergie positive.

Objectif 1 : Thaon, sobre en consommation et résiliente

Au vu du contexte actuel, il devient nécessaire de penser à sa consommation en ressources et à ses habitudes. De ce fait, Thaon-les-Vosges veut être un territoire sobre en consommation, c'est-à-dire mettre en place des moyens d'actions afin de consommer moins de ressources et de consommer autrement. L'objectif pour la commune est de devenir plus résiliente, autrement dit en capacité de s'adapter aux aléas qui peuvent survenir, notamment avec le réchauffement climatique dans le but d'anticiper les crises et leurs conséquences sur le territoire. De ce fait, six sous-objectifs se distinguent ici pour répondre à cet enjeu.

Lutter contre l'étalement urbain

En perspective de l'objectif national « Zéro Artificialisation Nette » à l'horizon 2050 qui consiste à réduire au maximum l'extension du périmètre d'une ville en limitant les constructions sur des espaces naturels ou agricoles, Thaon-les-Vosges souhaite lutter contre l'étalement urbain. En effet, la consommation d'espace sur le territoire s'est avérée importante depuis 2009 comme cela a pu être démontré dans le diagnostic, ce qui a mené à l'augmentation de sa superficie mais également une baisse de sa densité, notamment au centre-ville. Ainsi, la commune veut lutter contre ce phénomène croissant qui est en lien avec le sous-objectif concernant la réhabilitation du centre-ville.

Plan d'actions :

- Établir un PLU (Plan Local d'Urbanisme) sur la commune nouvelle limitant les zones d'expansion urbaine,
- Privilégier l'urbanisme circulaire en visant à la modernisation des bâtis et espaces existants, plutôt que de s'étaler.

Viser la baisse de toutes les consommations de ressources « épuisables »

Dans le but de devenir sobre en consommation, la commune souhaite viser la baisse de toutes les consommations de ressources non renouvelables, c'est-à-dire les ressources, qui à terme, seront épuisées. De ce fait, pour préserver ces ressources, Thaon-les-Vosges vise à adopter un comportement afin de faire des économies d'énergie et ainsi répondre à l'objectif de devenir une commune sobre en consommation et résiliente.

Plan d'actions :

- Mesurer les consommations en ressources épuisables (eau, gaz, …) et étudier les possibilités d'en diminuer leur usage,
- Se donner des objectifs en commençant par les bâtiments publics, en visant le zéro carbone en 2050,
- Développer les énergies renouvelables et mieux isoler les bâtiments.

Inciter et accompagner l'économie circulaire

L'économie circulaire peut être définie comme le fait de produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources ou la production des déchets. Ainsi, Thaon entend inciter et accompagner l'économie circulaire, qui est également un objectif national, en mettant en place une stratégie qui permette le changement des modèles de production et de consommation. La commune a pour but d'acquérir une consommation plus sobre et responsable qui soit adaptée aux enjeux environnementaux actuels et futurs.

Plan d'actions :

- Inciter et accompagner les initiatives privées,
- Prévoir les déconstructions préservantes afin de réutiliser des matériaux.

Restructurer la ville, restituer l'eau à la parcelle

La commune entend restructurer la ville dans le but d'améliorer l'utilisation des ressources. En effet, dans la perspective de préserver les ressources en eau, Thaon-les-Vosges souhaite restituer l'eau à la parcelle afin de privilégier une gestion de proximité qui permettra de gérer les volumes d'eau à la parcelle. Le but étant de changer les habitudes en ce qui concerne la consommation d'eau et son évacuation dans un souci d'économie. Ainsi, cela contribuera à préserver cette ressource et à optimiser son utilisation.

Plan d'actions :

- Intégrer à chaque projet de requalification de route, la nécessaire intégration des eaux à la parcelle,
- Faire participer les propriétaires à cette ambition et envisager une politique d'accompagnement au déraccordement des eaux pluviales au réseau d'assainissement.

Poursuivre le raccordement aux dispositifs d'assainissement

Les dispositifs d'assainissement sont différents outils qui vont permettre le traitement des eaux usées (fosse toutes-eaux, micro-station d'épuration, filtre compact, filtres plantés…). La commune souhaite poursuivre le raccordement du territoire à ces dispositifs afin de lutter et d'éviter le rejet des eaux usées directement dans la nature. C'est un enjeu qui s'avère important, en particulier pour la qualité de l'eau et de l'environnement et qui va être un autre moyen de préserver les sols et les ressources en eau.

Plan d'actions :

- Recenser les bâtiments non encore raccordés à l'assainissement collectif,
- Etablir un programme visant au zéro rejet à la nature.

Réutiliser les eaux usées

Toujours dans une optique de maintien et de conservation des ressources en eau, qui sont importantes sur notre territoire et qui subissent de plus en plus de dégradations tant ce qui concerne la qualité que la quantité, Thaon-les-Vosges entend réutiliser les eaux usées. En effet, cela représente une solution pour préserver la ressource naturelle et contribuer à la gestion intégrée de l'eau, qui devient aujourd'hui une priorité sur le territoire et ailleurs. Ainsi, la commune souhaite réellement s'engager dans des actions pour une meilleure utilisation de l'eau et pour maximiser son recyclage et sa préservation dans le futur.

Plan d'actions :

- Etudier la réutilisation des eaux usées de la Station d'Epuration de Thaon les Vosges,
- Inciter la collecte des eaux de pluie.

48,29% des répondants considèrent le sous-objectif « **Réutiliser les eaux usées** » comme très important

Objectif 2 : Thaon, ambitieuse en énergie positive

Dans le cadre de la transition énergétique et écologique, Thaon-les-Vosges ambitionne à devenir un territoire à énergie positive, c'est-à-dire ayant une stratégie visant à réduire les besoins en énergie que ce soit ceux des habitants, des infrastructures, des activités économiques, des transports ou encore des loisirs. L'objectif est de construire un nouveau modèle de développement plus économe et plus sobre en énergie, avec de nouveaux projets tournés vers l'avenir et qui soient protecteurs de l'environnement. Ainsi, cinq sous-objectifs peuvent se distinguer afin de répondre à cet enjeu essentiel aujourd'hui.

Accompagner et développer des projets permettant l'autonomie énergétique de la ville et du territoire

L'autonomie énergétique peut être définie comme le fait de produire sa propre énergie en autonomie complète. La commune souhaite accompagner et développer des projets qui vont contribuer à l'autonomie énergétique de la ville. En effet, Thaon-les-Vosges entend améliorer sa consommation d'énergie dans un esprit de préservation des ressources, notamment par le biais de différentes actions : l'essor de projets tournés vers les énergies renouvelables, tendre vers une baisse des besoins en énergie ou encore diversifier les sources d'énergie sur le territoire.

Plan d'actions :

- Chercher à mettre en œuvre une chaudière biomasse et un réseau de chaleur urbain pour les principaux bâtiments publics de Thaon-les-Vosges,
- Au sein des Aviots, permettre la production d'énergies renouvelables,
- Permettre le développement des énergies renouvelables de manière très générale.

Utiliser, en les préservant, les énergies bois et hydrauliques pour produire de l'énergie

Les énergies bois et hydrauliques sont deux ressources qui sont présentes sur le territoire et dont la commune souhaiterait utiliser le potentiel pour produire de l'énergie. En effet, le bois peut devenir une ressource importante sur le territoire pour la production de chaleur ou d'électricité, notamment par l'installation d'une chaudière biomasse. De plus, la ressource en eau est conséquente sur le territoire et peut permettre de produire de l'énergie hydraulique, source d'électricité importante en France. Ainsi, l'utilisation des énergies bois et hydrauliques vont amener la commune à avancer dans sa transition énergétique, essentielle dans les années à venir.

Plan d'actions :

- Initier un programme de valorisation des énergies eau et bois.

Créer un espace écologique de préservation, exemplaire au niveau régional

La commune entend créer un espace écologique de préservation, c'est-à-dire un espace où la nature est au centre des préoccupations, notamment avec la sauvegarde de l'eau, le maintien voire la croissance de la biodiversité, l'économie d'énergie, l'essor des énergies renouvelables et la réduction de la pollution de l'air. Cet espace écologique pourrait ainsi devenir un lieu de préservation et de valorisation des ressources dont la ville souhaiterait qu'il devienne un modèle au niveau régional.

Plan d'actions :

- Anticiper la restitution du 4ème lac après son exploitation pour l'intégrer à un programme global,
- Œuvrer un espace entre le Domaine des Lacs et les Jardins de Cocagne, orienté sur les espèces à préserver ainsi que la préservation et la valorisation du patrimoine naturel.

Accompagner les habitants et leurs projets

En ayant la volonté de devenir un territoire à énergie positive, Thaon-les-Vosges souhaite accompagner les habitants et leurs projets en termes de conservation des ressources et de transition énergétique. En effet, au-delà de la volonté de développer de nouvelles solutions et de nouveaux projets pour atteindre cet objectif sur le territoire, il est nécessaire de fournir un accompagnement aux habitants et à leurs projets afin qu'ils puissent également développer de nouvelles habitudes et façons de vivre en termes d'environnement et d'énergie.

Plan d'actions :

- Conseiller et encourager les initiatives visant à mieux utiliser les énergies renouvelables.

Accompagner le développement de l'activité agricole et des circuits courts sur le territoire afin de tendre vers l'autonomie alimentaire, notamment sur le secteur Sud (Aviots) et le secteur Est (la Moselle)

Parallèlement à l'intention de garantir l'autonomie énergétique, la commune souhaite également tendre vers l'autonomie alimentaire, c'est-à-dire viser l'accessibilité à une nourriture de qualité et à un meilleur contrôle du système alimentaire. Pour cela, la commune veut accompagner le développement de l'activité agricole, notamment sur le secteur Sud du territoire (Aviots) et sur le secteur Est (la Moselle). Thaon-les-Vosges vise aussi l'essor des circuits courts qui sont un mode de commercialisation des produits agricoles, soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte avec un nombre minime d'intermédiaires. Cette volonté de tendre vers l'autonomie alimentaire sur le territoire va avoir un impact sur l'environnement et contribuer à ce que la commune devienne un territoire à énergie positive.

Plan d'actions :

- Détecter les parcelles de territoire à affecter au développement agricole,
- Mettre en relation les exploitants locaux avec les débouchés locaux.

45,36% des répondants considèrent le sous-objectif « **Accompagner et développer des projets permettant l'autonomie énergétique de la ville et du territoire** » comme très important

Axe D : Thaon, le modèle de ville familiale et conviviale, où bien grandir et bien vieillir

La quatrième et dernière orientation de ce projet de territoire concerne la vie quotidienne dans la ville, essentielle afin d'assurer le bien-vivre des habitants du territoire, mais également afin de donner l'envie à d'autres citoyens de venir habiter à Thaon-les-Vosges. En effet, au-delà de la thématique de l'économie, des logements et transports ou encore de l'enjeu environnemental, il est important de se trouver dans une ville où nous avons accès à de nombreux services, qui soient dynamiques en termes d'évènements et qui soit en capacité de proposer des loisirs, du sport, et des évènements culturels. Ainsi, cet axe va se scinder en deux objectifs, dont le premier est axé sur l'offre de services et d'infrastructures sur la commune et dont le deuxième est quant à lui axé sur l'aspect évènementiel et les loisirs du territoire.

Objectif 1 : Thaon, ville où l'on trouve tout ce dont on a besoin

Afin d'être un modèle de ville où bien grandir et bien vieillir, la commune aspire à ce que les habitants trouvent tout ce dont ils ont besoin sur le territoire, que ce soit en termes de services à la population, d'éducation, d'infrastructures ou encore d'associations. Effectivement, il est devenu essentiel de fournir des services de proximité et accessibles afin de favoriser l'épanouissement et le bien-être des habitants et limiter les déplacements. De ce fait, quatre sous-objectifs peuvent se distinguer ici afin de répondre à cet enjeu.

Consolider les services proposés à la population, notamment pour la santé

De manière à toujours proposer des services efficaces et de proximité, la commune souhaite consolider les services proposés à la population, notamment pour la santé. En effet, l'accessibilité aux soins de santé s'avère de plus en plus difficile sur la commune mais également sur le département de manière générale, avec de nombreux médecins ou spécialistes qui ne prennent plus de nouveaux patients et une difficile installation de nouveaux professionnels de santé. Ainsi, la commune veut répondre à cette difficulté croissante en renforçant les services proposés à la population, notamment pour la santé sur le territoire.

Plan d'actions :

- Développer la maison de santé pluridisciplinaire pour accueillir de nouveaux professionnels,
- Mettre en place de nouvelles solutions d'accès aux soins, en cohérence avec le territoire de santé au-delà des frontières de Thaon les Vosges,
- Mettre en place les solutions de télé consultation et télé expertise.

Soutenir le milieu associatif et le développer

Le milieu associatif est très présent sur le territoire de Thaon-les-Vosges, avec de nombreuses associations que ce soit dans le domaine sportif, culturel, patriotique, ou encore des associations à vocation sociale et d'autres associations diverses. Ainsi, la commune souhaite soutenir le milieu associatif et le développer davantage afin de proposer des associations diversifiées où les habitants peuvent s'investir et y adhérer et qui puissent répondre à tous types de projets ou d'activités.

Plan d'actions :

- Veiller à donner au milieu associatif les moyens financiers et matériels à son développement sur la base de projets clairs et ambitieux,
- Tenter d'allouer au milieu associatif, des événements portés par la Ville,
- Mettre en place des espaces de dialogue et de co-construction avec les associations.

Veiller à doter la commune d'infrastructures adaptées (secours, sécurité, santé, vieillissement, écoles…)

Thaon-les-Vosges dispose de nombreuses structures sur le territoire, destinées aux habitants et à leur vie quotidienne dans divers domaines. Cependant, ces infrastructures sont amenées à vieillir dans le temps, à ne plus être aux normes ou appropriées selon leur date de construction et/ou de rénovation. Ainsi, la commune entend veiller à doter le territoire d'infrastructures adaptées et accessibles, que ce soit en termes de secours (caserne des pompiers), de sécurité (gendarmerie, police municipale), de santé et de vieillissement (maison de santé) ou encore pour les écoles. Le but étant que Thaon-les-Vosges dispose d'infrastructures qui soient convenables et accueillantes pour tous ceux qui s'y rendront.

Plan d'actions :

- Requalifier le centre de secours des sapeurs-pompiers,
- Construire un nouvel EHPAD en public.

Assurer l'épanouissement de la jeunesse en mettant en place des politiques publiques ciblées (plan de rénovation écoles, égalité des chances, réussite éducative)

Dans le but de favoriser le bien-être des enfants et des jeunes sur le territoire, la commune souhaite mettre en place des politiques publiques ciblées qui leur permettent de faire leur scolarisation dans de bonnes conditions. Afin d'assurer leur épanouissement, Thaon-les-Vosges veut pérenniser des projets qui vont permettre l'égalité des chances et la réussite éducative de la jeunesse, en passant notamment par un plan de rénovation des écoles du territoire mais aussi d'autres actions qui seront mises en place dans le futur. En effet, la ville est attachée à ce que la jeunesse se sente bien et intégrée à leur territoire dans le cadre de leur éducation au sein du système scolaire et dans le cadre de leurs loisirs.

Plan d'actions :

- Réhabiliter les écoles de la commune,
- Développer le Projet Educatif Territorial (PEDT),
- Assurer le développement des activités du Centre Social et Culturel Arts et Loisirs (CSAL),
- Faire de ces ambitions un axe d'attractivité pour la commune.

58,54% des répondants considèrent le sous-objectif « **Consolider les services proposés à la population, notamment pour la santé** » comme très important

Objectif 2 : Thaon, ville des évènementiels

Thaon-les-Vosges est une commune où de nombreux évènements ont lieu et où les animations sont diverses et variées tout au long de l'année. En effet, partie intégrante de la vie quotidienne, cela va favoriser le bien-vivre des habitants. De ce fait, la Ville souhaite poursuivre ce développement des activités, loisirs et évènements sur le territoire afin d'améliorer continuellement l'offre proposée. Ainsi, six sous-objectifs peuvent se décliner ici.

Développer l'attractivité de la Rotonde et accroître l'offre proposée

Ancien foyer social des ouvriers de l'usine BTT, la Rotonde est aujourd'hui un emblème de la commune accueillant de nombreux évènements, culturels ou non, avec ses différentes salles et son théâtre. La commune souhaite ainsi développer l'attractivité de la Rotonde et accroître l'offre proposée en termes d'évènements. Par ailleurs, le Conseil Municipal de Thaon-les-

Vosges va se prononcer prochainement sur la délégation de la gestion et du fonctionnement de la Rotonde à la Communauté d'Agglomération d'Epinal. Cela permettrait de garantir des investissements qui sont nécessaires et importants afin d'assurer son maintien et accueillir davantage d'évènements. En effet, Thaon-les-Vosges travaillerait en collaboration avec l'intercommunalité dans cette direction.

Plan d'actions :

- Assurer la pérennité de la Rotonde dans sa sécurité et ses fonctionnalités,
- Développer une offre culturelle et évènementielle forte,
- Investir régulièrement pour conserver un bâtiment de qualité.

Faire de l'espace public et urbain, un endroit à voir et visiter

L'espace public et urbain fait partie intégrante au cadre de vie de la commune et participe au bien-être des habitants lorsque son embellissement est mis en œuvre. Ainsi, la commune souhaite faire de l'espace public et urbain, un endroit à voir et visiter, c'est-à-dire un espace joli, mettant en valeur l'histoire de Thaon-les-Vosges, sa culture et ses animations.

Plan d'actions :

- Développer des fresques urbaines,
- Améliorer l'environnement de la Rotonde,
- Installer du statuaire en Ville.

Accueillir une dimension culturelle : artistes, évènements

Thaon-les-Vosges est un territoire riche en culture, notamment avec son festival jeunesse Parc En…Chanté, son patrimoine ou encore ses diverses associations culturelles. Afin de promouvoir et de mettre en place une réelle politique culturelle, la commune souhaite accueillir de nombreux artistes dans le domaine de l'art, de la musique, de la sculpture, du théâtre, etc. De plus, la commune souhaite également être l'hôte d'évènements culturels sur son territoire. Ainsi, la culture deviendrait un réel moteur d'animation sur la ville de Thaon-les-Vosges.

Plan d'actions :

- Mettre en place une politique culturelle à l'échelle communale, en cohérence avec la politique intercommunale, incitative pour les habitants de la commune,
- Accueillir des résidences artistiques,
- Développer, au-delà de salon Cousu de fil rouge, d'autres événements à dimension textile,

- Faire du Parc En…Chanté un événement régional,
- Maintenir les opérations de préservation du patrimoine bâti et petit patrimoine immobilier.

Diversifier l'offre hôtelière et de restauration

Afin d'accueillir les potentiels vacanciers et autres citoyens qui souhaitent visiter Thaon-les-Vosges ou qui font un arrêt sur la commune, mais aussi pour les habitants du territoire, la commune aspire à diversifier l'offre hôtelière et de restauration sur le territoire. En effet, la ville souhaite offrir plus de possibilités de logements pour les courts séjours tels que les chambres d'hôte, un hôtel et autres hébergements. En parallèle, il y a également la volonté de varier l'offre de restauration sur le territoire afin d'offrir davantage de possibilités aux citoyens pour se restaurer.

Plan d'actions :

- Attirer l'intérêt des filiales et des investisseurs,
- Accompagner les porteurs de projets.

Investir dans le tourisme sportif

Le tourisme sportif est considéré comme une forme de tourisme qui s'exerce de différentes manières : le tourisme sportif évènementiel qui consiste à assister à un évènement sportif sur le territoire, le tourisme sportif d'action qui consiste à se déplacer sur le territoire pour participer activement à un sport, le tourisme sportif de visite qui consiste à visiter des lieux liés au sport et le tourisme sportif de loisirs qui consiste à pratiquer un sport sur le territoire. La commune souhaite ainsi investir dans cette nouvelle forme de tourisme afin de fédérer les citoyens et habitants autour du sport, thématique importante à Thaon-les-Vosges avec la présence de nombreuses associations sportives.

Plan d'actions :

- Pérenniser les Masters de Pétanque et expérimenter les événements sportifs de type basket 3 contre 3 …,
- Être ouvert à toute organisation nouvelle et innovante.

Veiller à la pérennité du Domaine des Lacs en assurant son maintien en tant qu'espace de détente et sportif

Le Domaine des Lacs est devenu un lieu emblématique de Thaon-les-Vosges avec son vaste espace naturel préservé qui rassemble le sport, la détente et l'amusement entre toutes les générations. En effet, le Domaine des Lacs se constitue d'une grande étendue d'eau où se baigner, s'adonner à des activités d'eau et autres autour de trois zones : la plage de sable, les structures gonflables et le Wam Park. De ce fait, la commune souhaite veiller à la pérennité du Domaine des Lacs en assurant son maintien en tant qu'espace de détente, sportif et préservé. Ainsi, cet espace resterait un lieu entouré de nature, ce qui fait le charme du Domaine des Lacs.

Plan d'actions :

- Développer le site avec le Wam Park,
- Assurer un portage concret et prospectif par la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

32,68% des répondants considèrent le sous-objectif « **Développer l'attractivité de la Rotonde et accroître l'offre proposée** » et « **Diversifier l'offre hôtelière et de restauration** » comme très important

CONDITIONS DE REUSSITE

Le projet de territoire de la commune de Thaon-les-Vosges doit prendre en compte certaines conditions afin d'être efficace. En effet, il ne peut se construire seul et doit être élaboré dans une démarche collaborative, tout en étant cohérent avec la réglementation urbanistique et en établissant une réelle stratégie sur le long terme. Ainsi, plusieurs conditions de réussite peuvent être énumérées au cours de la conception de ce document :

Une conformité avec les documents cadres

Afin d'être cohérent, le projet de territoire se doit d'être en adéquation avec les différents documents cadres existants. En effet, il est nécessaire qu'il soit conforme au projet de territoire de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, Thaon-les-Vosges étant commune-membre de l'intercommunalité. De plus, il doit être fidèle aux orientations et aux objectifs du SCoT Vosges Centrales (Schéma de Cohérence Territoriale), document d'urbanisme fixant des orientations stratégiques dans le domaine de l'aménagement du territoire. Enfin, il doit également aller dans le sens du SRADDET Grand Est (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires), document stratégique à l'horizon 2050 concernant l'aménagement et le développement durable du Grand Est.

Une collaboration avec les autres institutions et organismes

Dans le but d'être fidèle au projet de territoire, il est nécessaire de créer des partenariats avec d'autres organismes et institutions qui vont permettre d'accompagner la commune dans la réalisation de ses orientations et objectifs. En effet, plusieurs partenaires ont été sollicités au cours de la démarche afin d'échanger sur les collaborations futures possibles afin de répondre aux stratégies du projet de territoire.

De ce fait, une réunion a été organisée avec ces derniers où de nombreux représentants étaient présents :

- Les services de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, le Département des Vosges, la Région Grand Est, le SCoT Vosges Centrales,
- La Direction Départementale des Territoires (DDT),

- La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA), la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), la Fabrique à Entreprendre,
- Voies Navigables de France (VNF),
- Pôle Emploi, la Mission Locale,
- Le collège Elsa Triolet, le lycée professionnel Emile Gallé.

Cette réunion a permis de leur présenter une synthèse du contenu du projet de territoire et a été l'occasion d'échanger à propos de la cohérence du projet ainsi que des collaborations et des aides financières possibles afin de mettre en œuvre le projet de territoire.

Une présence de la démocratie participative

Dans le cadre d'une démarche participative, les habitants ont été conviés à une réunion publique afin de leur présenter la démarche du projet de territoire, le diagnostic qui a été établi et le questionnaire en ligne. En effet, habitants et non-habitants de Thaon-les-Vosges ont été sollicités concernant le projet de territoire au travers d'un questionnaire en ligne auxquels ils pouvaient répondre durant deux semaines environ. Ce questionnaire en ligne a permis aux citoyens de se prononcer sur les grandes orientations, les objectifs et sous-objectifs du projet en les classifiant selon l'ordre d'importance qu'ils y accordaient. De plus, ils ont pu s'exprimer en soumettant leurs propositions, leurs idées et leurs craintes. Aussi, ils ont pu donner des propositions concernant l'ambition générale du projet de territoire, ligne directrice du document qui est une approche globale de comment on aimerait que Thaon-les-Vosges évolue dans l'avenir.

L'implication des citoyens dans l'élaboration du projet de territoire leur a permis de prendre connaissance de la démarche et de s'informer sur son contenu, de les intégrer dans le processus au travers de leur participation et d'encourager l'initiative citoyenne sur le territoire. Lorsque le questionnaire a été clôturé, 205 répondants au questionnaire ont été comptabilisé au total, ce qui a permis d'avoir un aperçu de la priorisation des habitants concernant les objectifs et sous-objectifs du territoire ainsi que leurs propositions pour le projet de territoire (*Cf. Annexe 1 : Projet de Territoire – Réponses du questionnaire en ligne*).

Une élaboration et une révision des documents de long terme

En vue de disposer d'un projet de territoire durable et applicable, il est essentiel de concevoir des documents tels que le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), le Schéma Directeur de l'Eau ou encore le Projet Educatif Territorial (PEDT). En effet, détenir et réviser des documents de long terme va permettre d'y inscrire à l'avenir des moyens d'actions qui vont répondre aux objectifs de ce projet de territoire et ainsi de mettre en œuvre ce dernier.

Une évaluation régulière du projet de territoire

De toute évidence, les objectifs, sous-objectifs et plans d'actions devront être évalués et révisés, autant que besoin.

Il est clair qu'au gré des années, il est fort possible que de nouveaux enjeux se présentent à nous et/ou que certains deviennent plus pressants.

Il faudra faire preuve d'agilité afin que le territoire s'adapte aux besoins.

Annexe 1 : Projet de Territoire – Réponses du questionnaire en ligne

Cette annexe présente les réponses du questionnaire proposé auprès des habitants et non-habitants de Thaon-les-Vosges concernant la conception du projet de territoire, qui a été mis en ligne du 11 mai au 26 mai 2023.

« Bonjour, à la suite de la réunion publique qui s'est tenue le mercredi 10 mai, il vous est demandé de participer à l'élaboration du projet de territoire en répondant à ce questionnaire. Ce questionnaire consiste en la lecture des objectifs et sous-objectifs proposés dans le cadre du projet de territoire et, pour chacun d'entre eux, les noter de 1 à 8 suivant le degré d'importance selon vous (1 étant peu important et 8 étant très important). De plus, à la fin de chaque objectif, un champ de réponse vous permet de vous exprimer en soumettant des exemples concrets, des propositions qui permettraient de répondre à ces sous-objectifs. Enfin, à la fin du questionnaire, une question est posée sur l'ambition générale du projet de territoire, qui représente la ligne directrice du projet et qui doit être décrite en une phrase.

Nous vous remercions par avance pour votre participation. **Rappel : un projet de territoire est un programme d'actions locales qui va définir les grandes orientations stratégiques de la commune sur le long terme. »*

Axe A : Thaon, ville qui accueille et accompagne les entreprises et qui soutient les initiatives « emploi, travail, activité »

<u>Objectif 1 : Thaon, terre d'accueil des initiatives entrepreneuriales</u>

Veuillez noter les propositions inscrites dans chaque objectif de 1 à 8 suivant l'ordre d'importance selon vous (1 étant peu important et 8 étant très important) – Réponses :

1. Poursuivre la redynamisation commerciale du centre-ville => *54,15% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
2. Accompagner l'évolution d'Inova 3000 pour que cette zone reste la plus importante en termes d'emplois et d'entreprises => *49,27% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*

3. Un territoire qui se mobilise pour attirer les nouveaux investisseurs => *39,02% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
4. Faire des Aviots un site qui pourra accueillir de nouvelles entreprises vertueuses => *35,12% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
5. Viser à la création d'un pôle d'innovation basé sur les nouvelles technologies, permettre le développement d'une filière « totem » incluant une pépinière d'entreprises => *26,34% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
6. Créer des tiers lieux de travail et espaces de coworking => *7,32% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*

Pensez-vous à des exemples concrets, des propositions pour répondre à ces sous-objectifs ? Si oui, merci de les indiquer sous cette question - Eléments de réponses :

- Pour la zone des Aviots, éviter le développement d'entreprises ayant un recours important aux transports de marchandises par poids lourds. Le risque est d'augmenter le fréquentation des poids lourds en centre-ville,
- Les aides pour inciter à l'installation dans la zone extra urbaine doivent être sous conditions de rester un nombre minimum d'année, afin de limiter le risque de voir des entreprises restées que sur la durée de l'aide. Pour redynamiser le centre-ville, prévoir des pistes cyclables et piétonnes plus adaptées sur les rues convergentes au centre (transformer le stationnement d'un côté en piste cyclable) limiter la vitesse au centre à 30, ralentisseurs…,
- Dynamiser le centre-ville,
- Une coopérative d'entrepreneurs solidaires type Synercoop (en scic),
- Ne pas privilégier l'aspect pécuniaire la vente de terrain de friche en défaveur des animaux insectes vivent. Mettre des obligations en termes de constructions s'il y a,
- S'appuyer sur le tissu existant et trouver un produit une filière qui pourra être identitaire,
- École et formation sur la Dépollution et reconversion de site industriel avec le site BTT en terrain pratique et fer de lance mais aussi les nombreuses friches de la région,
- Pôle hydrogène,
- Il ne faut pas faire des actions parallèles à celles proposées par l'agglo mais avoir des actions partenaires…La ville doit se concentrer sur les espaces centre-ville... Redynamiser le centre-ville c'est le rendre accessible aux piétons...Poubelle, terrasse de café et voitures empêchent le libre accès, ce qui n'incite pas à la flânerie…Il n'y a pas

d'accès vélo de la voie verte au centre-ville digne de ce nom... Les magasins ne sont pas originaux et les vitrines sont toujours les mêmes... Favoriser l'accueil de jeunes et les aider sur des projets innovants...Par exemple, un espace de vente partagé avec des chats pourrait attirer car il y en a peu ...Vente et bien être peuvent faire la différence.... Favoriser les multi-enseignes pour le partage des frais ex fleuriste et vente de pâtisserie ou exposition temporaire des amateurs thaonnais ...Vous avez les contacts avec les artistes amateurs....,

- Faire un pressing à Thaon-les-Vosges,
- Pour attirer les entreprises, il faut aussi offrir des services aux employés et cadres. IL serait bon de faire réaliser une enquête sur les besoins des employés des entreprises actuelles,
- Le succès d'Inova est lié au départ à la présence d'une locomotive et d'un chef : GARRETT et le regretté Raymond Degemard. Je doute que les entreprises actuelles aient ce genre d'intérêt. Comme il s'agit d'un projet plus large que la ville, serait-il possible que l'agglo mette à dispo une cellule et un homme "Directeur" des Zones pour assurer l'intégration de tous les besoins. Sans cellule de ce type, on se condamne à un coup par coup aléatoire,
- Pourquoi ne pas "mouiller " l'état et la région en proposant une zone "Franche" pour assurer le démarrage et l'attractivité pour les dirigeants,
- Le succès des PME allemandes réside dans les synergies entre elles, les porteurs de projet et d'innovation des gosses entreprises, les universités et écoles d'ingénieurs, là où sont les incubateurs et pépinières. Il faut les démarcher. Idem coté CCI et Chambre des métiers qui ont des pôles de formation et cherchent des débouchés. D'où l'obligation du point 2,
- Favoriser les transports en commun pour attirer des travailleurs dépourvus de permis de conduire dans des zones rurales,
- Végétalisation du centre-ville,
- Les nouveaux espaces de travail /coworking c'est une belle expérimentation, mais qui sont concentrés dans la capitale et grandes villes,
- Développement Hydrogène et l'hydroélectrique,
- Zone des Aviots, ne pas uniquement des entreprises mais pourquoi créer des espaces pour la culture des artistes, artisanats d'art ...,
- Dans la zone des aviots, des entreprises et des artisans qui ont une démarche en harmonie avec les ressources naturelles. Ecologie et économie en symbiose,

- Au lieu d'ouvrir des bars (Thaon en a déjà suffisamment) il serait peut-être plus judicieux de penser à la culture (librairies/aide aux devoirs pour les jeunes/ voire comme il existe dans certaines communes un échange entre les anciennes générations et les plus jeunes pour apprendre à bricoler, coudre etc…),
- Création d'une régie de production d'électricité et d'un réseau de chaleur pour la commune afin de ne plus dépendre du prix du gaz et électricité,
- Travail avec des universités (implantation d'une antenne aux Aviots ?) afin de créer un vivier de compétences, ce qui pourrait attirer des entreprises (nouvelles technologie, recherche...),
- Développer les énergies vertes sur la friche des Aviots, tracter solaire, champ photovoltaïque, turbinage de la Moselle...,
- Provoquer l'installation d'entreprises vertueuses et développer les formations associées avec des instituts de formation comme l UIMM pour faire de la commune un moteur de la formation et de l'insertion,
- Innovation en matière de dépollution, nouvelle filière textile via le végétal, recherche sur la poursuite d'activité nécessitant des ressources naturelles (eau, flore, faune...) sans surexploitation voire destruction de la ressource,
- Faire de Thaon-les-Vosges un incubateur d'entreprises et viser la réindustrialisation des Aviots mêlant activités tertiaires, patrimoniales et industrielles,
- Insister sur la communication du fait d'une très bonne desserte routière et une très bonne situation géographique,
- Je souhaite que la zone des Aviots ne soit pas la copie de la zone inova, j'aimerai que l'on puisse intégrer des espaces naturels, des zones de promenade et que ce soit un lieu ludique.

<u>Objectif 2 : Thaon, territoire d'entreprises qui s'impliquent dans l'emploi territorial, notamment pour les jeunes</u>

Veuillez noter les propositions inscrites dans chaque objectif de 1 à 8 suivant l'ordre d'importance selon vous (1 étant peu important et 8 étant très important) – Réponses :

1. Soutenir l'apprentissage et l'alternance => *56,59% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*

2. Promouvoir les métiers locaux auprès de la jeunesse du territoire, notamment en transmettant les savoir-faire => *46,83% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
3. Investir l'écologie industrielle et territoriale => *40,49% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
4. Attirer les étudiants sur des projets locaux => *40% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
5. Centraliser les offres de formation et d'orientation pour accompagner les jeunes et les demandeurs d'emploi => *40% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
6. Identifier collectivement les besoins en main d'œuvre et mettre en place des formations idoines => *37,56% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
7. Fédérer les réseaux économiques locaux pour être plus forts ensembles => *36,58% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*

Pensez-vous à des exemples concrets, des propositions pour répondre à ces sous-objectifs ? Si oui, merci de les indiquer sous cette question - Eléments de réponses :

- Selon les filières que la ville veut développer, prévoir l'es sections de formations sur le collège et lycée pro de Thaon,
- Alternance pas que pour les CAP... Les enfants des CSP moins doivent pouvoir financer leurs vies sans les parents qui les gardent fiscalement jusque 20 ans. Bac +2-3-4-5 compris,
- Comme l'école du bois ou fac de droit, attirer au moins une école supérieure,
- L'importance de l'information, il y a des dispositifs en place pour ces points mais une méconnaissance du public concerné...Les différents acteurs dans ce domaine agissent en parallèle et non ensemble, c'est dommage...Se concerter avec le public concerné plutôt qu'avec des gens qui pensent pour eux.... L'écologie ouvre de grandes perspectives d'embauche, dialoguer avec les entreprises concernées et mettre en place des alternances peuvent être gagnants mais c'est à l'Agglo de mettre en place ces initiatives nous n'avons ni les structures d'enseignement ni les structures d'accueil...,
- Il existe des besoins extrêmement importants en mécanique et en automatisme du niveau techniciens et au niveau ingénieurs dans la CAE d'ailleurs. Peut-on mandater une

enquête d'un IUT d'Epinal pour mieux cibler ces besoins ? Cela permettrait d'identifier en quoi les outils /organes de formation locaux collent à ces besoins futurs,

- La création d'une filière d'excellence non concurrente avec ce qui se fait dans la région pourrait être aidée par la région après identification des entreprises prêtes à s'impliquer pour couvrir leurs futurs besoins,
- L'identification des services mal couverts (voir 1er chapitre) permettrait à la pépinière ainsi qu'au projet Territoire zéro chômeur de longue durée de lancer des appels à projets et des formations plus adaptées aux services,
- Le lien avec INPL et autres universités qui sont des incubateurs permettraient d'identifier des étudiant porteurs potentiels de projets à qui nous pourrions faciliter la tâche. C'est ce qui a été fait pour In Bo et on peut reproduire ce modèle. Idem côté CCI et Chambre des métiers pour le commerce et l'artisanat,
- Convaincre les entreprises de s'ouvrir avec simplicité aux demandes des jeunes. Un jeune demandeur pour un stage, une formation, un apprentissage ou une alternance ne devrait plus se retrouver devant des portes closes. Les demandeurs ont aussi des propositions à faire, seulement veut-on véritablement les entendre ? Les entreprises ne sont-elles pas trop rigides. A réviser aussi les procédures de recrutements. Quelles opportunités d'épanouissements offre l'entreprise qui est en recherche d'une compétence,
- Attirer les premières années d'université types fac de droit à Epinal,
- Aider les jeunes qui viennent en formation pour se loger, développer une offre,
- Je donne ici l'exemple des métiers du bois. Nous sommes une terre de foret, et nos entreprises cherchent des ouvriers qualifiés. Il faut former plus de jeunes à ces métiers...,
- Impliquer les habitants à l'écologie pas seulement les jeunes Idem pour l'emploi proposer des formations aussi moins jeunes,
- Les tiers lieux pourront être crées par essence par les entreprises innovantes ! Créons le désir et l'envoie de développer tout ça sur le territoire de la commune...,
- Aider nos étudiants en difficultés économiques par des bourses municipales pour leur permettre de réussir leurs études.

<u>Objectif 3 : Thaon, terre d'une économie nouvelle, solidaire et généreuse</u>

Veuillez noter les propositions inscrites dans chaque objectif de 1 à 8 suivant l'ordre d'importance selon vous (1 étant peu important et 8 étant très important) – Réponses :

1. Faire de l'écologie un motif d'essor économique => *34,15% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
2. Accompagner l'essor de TZCLD => *28,78% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
3. Accompagner les transitions agricoles => *27,32% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
4. Fédérer les structures d'insertion pour l'activité économique pour développer des activités nouvelles => *25,85% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
5. Inclure, dans un dimensionnement raisonnable, un pan de développement touristique => 23,41% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important

Pensez-vous à des exemples concrets, des propositions pour répondre à ces sous-objectifs ? Si oui, merci de les indiquer sous cette question - Eléments de réponses :

- Aujourd'hui, donner du travail, des logements confortables et accueillir des familles jeunes sans un cadre agréable, ne suffit plus. Les loisirs non sportifs sont aussi primordiaux. L'artisanat d'art, l'accueil touristique, l'histoire au fil de l'eau ainsi que celle des rues atypiques de la ville sont des valeurs à ne pas négliger. Bref, l'attirance par le beau, l'éphémère, le rêve est primordial. Le travail c'est environ huit heures par jour, il reste donc repos compris, 16 heures à occuper les familles et les jeunes. Que propose la ville dans son plan territorial ? Ne pas gérer dès maintenant ce problème c'est effectivement créer une ville dortoir à très court terme,
- Pour ce qui est des transitions écologiques et agricoles, peut être permettre plus de ruralité à petite échelle au sein de la ville de thaon ? (Autoriser les poulaillers, coq, basse-cour…et promouvoir des jardins/mini ferme partagés ?) entre professionnels et particuliers,
- Camping écolo près du lac près du ZNIEFF... Observatoire ornithologique,
- Parc photovoltaïque sur le site de la BTT avec un financement en partie par les habitants qui désirent investir dans les énergies sous forme de placement. Et profiter ainsi d'une rentabilité sur le long terme,
- Les jardins de cocagne regroupement ces éléments…Les aider à se développer les associer à une coopération agricole... Le secteur des Aviots est propice aux activités de

stockage...Voir avec des entreprises de livraison de colis...Cela génère beaucoup d'emplois de personnes sans qualification...,

- La population thaonnaise vieillit et nous n'avons pas de réponse actuelle au besoin de maintien à domicile des séniors qui veulent rester chez eux. IL faut lancer un projet de création de société de services aux personnes âgées. Les EHPADs ne peuvent pas tout couvrir. On pourrait aussi y assurer la formation de personnes en réinsertion par exemple,
- Les nombreuses associations thaonnaises ont sans doute des besoins d'assistance qu'il conviendrait de recenser,
- Les énergies renouvelables sont à la fois un terme à la mode et un vrai besoin. La zone des Aviots pourrait devenir un centre d'essai de ces nouvelles technologies. Ainsi le canal d'alimentions de la centrale électrique pourrait servir de base d'essai d'hydroliennes...,
- Dans l'artisanat, pourquoi ne pas confier à des TPE thaonnaises la sauvegarde de quelques pans immobiliers de l'ex BTT témoins de notre passé industriel glorieux. Cela contribuerait à créer des emplois dans ce domaine et serait extensive à la rénovation de la ville,
- La transition écologique ne doit pas être une contrainte mais une opportunité pour l'emploi et les nouvelles pratiques agricoles,
- Faire connaitre les activités TZC (librairie, atelier couture …) pour que ce soit viable,
- Solliciter les politiques à prendre leurs valises pour prospecter lion au lieu de de faire des visites à certaines inaugurations et perdre leur temps. Ce doit être des ambassadeurs de notre territoire,
- S'autoriser à penser à un tourisme culturel, sportif, mémoriel, et offrir ainsi un pendant au tourisme d'itinérance, fluviale ou routier (camping-car), ou encore au loisir de pure consommation, déjà proposé au domaine des lacs. Ça permettrait de varier l'offre et de faire vivre la ville sur une saisonnalité, avec tous les bénéfices que cela engendre,
- Concernant la transition agricole, sensibiliser/orienter/aider (financièrement ?) à la réimplantation de haies, indispensables au développement de la biodiversité,
- Soutenir les initiatives agricoles innovantes et respectueuses de l'environnement,
- Pourquoi pas développer l'idée d'un circuit court compte tenu de la densité de population (bassin de consommation conséquent).

Axe B : Thaon, cadre de vie dans une ville qui se reconstruit par son centre

Objectif 1 : Thaon, un habitat de qualité supérieur et adapté, accessible dans une logique de parcours résidentiel

Veuillez noter les propositions inscrites dans chaque objectif de 1 à 8 suivant l'ordre d'importance selon vous (1 étant peu important et 8 étant très important) – Réponses :

1. Accompagner les propriétaires dans la rénovation technique, esthétique et énergétique de leurs logements => *51,22% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
2. Développer une offre à l'intention des jeunes travailleurs, alternants et étudiants du territoire => *39,02% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
3. Chasser les immeubles vacants => *37,56% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
4. Développer un type d'habitat destiné aux séniors et aux familles, à proximité des services => *37,07% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
5. Inciter des modèles d'habitat vertueux, économes en ressources prisées => *35,61% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
6. Densifier et réhabiliter l'habitat au centre-ville, limiter l'étalement urbain => *33,66% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
7. Attirer les familles sur les résidences disposant d'une capacité importante => *22,93% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*

Pensez-vous à des exemples concrets, des propositions pour répondre à ces sous-objectifs ? Si oui, merci de les indiquer sous cette question - Eléments de réponses :

- Encore une fois dans une ville que l'on peut considérer comme vieillissante créer de nombreuses structures et aménagements séniors ne fera qu'accélérer ce vieillissement en attirant ce type de public. C'est au contraire en créant du pratique aménageable et du loisir peu onéreux que l'on attirera les jeunes familles. L'attractivité de la ville mais aussi du territoire environnant ne peut se contenter d'un bel aménagement du centre-ville surtout si les véhicules motorisés sont exclus de ces aménagements. Je ne voudrais pas insister, mais que faire un dimanche à Thaon les Vosges si vous n'aimez pas le foot ou la pêche. Pour moi l'axe premier de cette action territoriale visant à ne pas faire de Thaon une ville de sommeil sont trois simples questions : Que faire à Thaon, Chavelot, Igney

les weekends, les soirs et durant les vacances, qu'est-ce-qui me retient dans la commune ce weekend, à quoi vais-je occuper les loisirs de mes enfants à Thaon les Vosges,

- Les habitats partagés jeunes/seniors à développer ; la mise en commun de jardins, potagers, mini ferme…et la sensibilisation de chacun avec un partage de savoirs,
- Créer des "chantiers apprenants",
- Aider les propriétaires d'immeubles et de maisons à rénover leurs biens afin de pouvoir les louer sans en reconstruire d'autres,
- L'offre nouvelle à destination des différents publics ne doit pas déboucher sur la construction de nouveaux logements et artificialisation des sols mais sur la rénovation de bâtiment déjà existant,
- Pour les jeunes alternants ou primo emploi, des logements tout compris qui sécurisent le budget (chauffage eau…),
- Studio étudiants proche du CFAI,
- Les projets doivent être en connivence avec la population thaonnaise qui est pauvre…Ce n'est pas ma peine de faire des projets qui restent vides comme à port et plage.... Encore un mauvais exemple car on supprime un EHPAD de centre-ville pour le mettre en périphérie ...On fait pareil avec l'habitat collectif...Concertez-vous avec des propriétaires qui logent des familles et qui retrouvent leur appartement saccagé...Ne vous étonnez pas qu'ils ne souhaitent pas renouveler les expériences.... Encore une fois concertation avec les personnes impliquées...,
- Thaon a été créé en parallèle de la BTT après les années 1870 et est resté stable. Densifier le centre-ville veut dire avoir un schéma d'urbanisme qui tient compte d'une stratégie de bâti rénové et de circulation adaptée aux besoins actuel. Peut-on commencer par cela,
- Deux centres ville commerciaux existent plus ou moins à Thaon. Il faut qu'on réfléchisse à ce qu'il est intelligent de mettre en concurrence et ce qui doit être préservé d'un côté et de l'autre. Centre vie pour l'un et tourisme pour l'autre ?? 2- Il faut cependant densifier l'offre en logements et maisons de qualité pour les cadres et ingénieurs ou professions libérales 3-Il faut mettre de la verdure dans Thaon. Nous n'avons pas un seul significatif en dehors du pourtour de la Rotonde qui est bien loin des habitants des quartiers Nord...,
- Résidence pour les seniors proche des commerces et services résidence pour les jeunes en retrait du centre avec aménagement de lieux de rencontre adaptés (bar, salles de sport, resto snacking et tapas…) et proche des transports en communs pour favoriser l'entrée et la sortie de la commune,

- Réhabilitation dans certains cas mais également démolition et reconstruction de bâtiments zéro émission,
- Préconiser une taxe d'habitation pour les immeubles vacants ou alors les réquisitionnés. Le logement reste au cœur de nos préoccupations. L'évolution de la pyramide des âges, gérontocroissance.. Faire venir des migrants / familles nombreuses, penser aux familles recomposées / monoparentales avec 3/4 enfants les loger dans les t4 t5…,
- Attirer les cadres supérieurs à venir s'installer dans notre ville. Ils en feront une publicité gratuite,
- Encadrer les loyers pour éviter l'hyper spéculation. Se loger est un droit non opposable qui doit être facilité par une politique sociale de qualité,
- S'occuper des soucis dans les quartiers compliqués et pas que le centre-ville,
- Faire en sorte que les habitants du centre-ville puissent plus facilement se garer quand ils rentrent chez eux,
- Résidence senior à prix abordable. Garder l'autonomie du senior avec la sécurité de personnels qualifiés sur place. Différent d'un EHPAD,
- Beaucoup d'amélioration à apporter. Le centre-ville est triste, sans verdure, sans arbre, ... Trop de circulation vers le centre, occasionnant des nuisances. Très peu d'offre de location sur Thaon. Les seuls projets sont des logements collectifs qui ne font pas rêver,
- Si développement des formations, penser à créer un foyer d'accueil pour loger les apprentis et pourquoi pas s'inspirer de la Mauffrey Academy pour que les enfants des apprentis puissent être accueillis,
- Un cadre dans la globalité d'une ville,
- Foyers des jeunes étudiants à faible loyer, ne pas hésiter à préempter en Ville pour revoir l'urbanisme du centre-ville (éviter les maisons dans la rue de Lorraine entre Filiol et la place de la victoire et tendre plutôt sur du collectif), accompagner les privés pour rénover (façade, clôture, isolation,),
- Développer des offres d'habitat pour les jeunes en alternance ou étudiants.

<u>Objectif 2 : Thaon, ville parfaitement desservie, accessible et belle</u>

Veuillez noter les propositions inscrites dans chaque objectif de 1 à 8 suivant l'ordre d'importance selon vous (1 étant peu important et 8 étant très important) – Réponses :

1. Mettre en œuvre et intensifier le plan des mobilités, notamment douces => *32,19% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*

2. Renforcer l'usage des transports en commun, bus et train => *30,73% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
3. Réaliser un programme d'embellissement des places, placettes, façades publiques et privées => *29,27% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
4. Développer la halte fluviale, participer à l'essor des sentiers de la Moselle et valoriser la V50 => *22,44% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
5. Poursuivre un PPI permettant de doter la ville d'une trame viaire de qualité => *20,97% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*

Pensez-vous à des exemples concrets, des propositions pour répondre à ces sous-objectifs ? Si oui, merci de les indiquer sous cette question - Eléments de réponses :

- L'histoire de la ville se raconte, elle peut sous une forme familiale est ludique être un fil rouge qui se dispense tout au long des secteurs atypiques de la collectivité, l'envie aussi de se fondre dans cette histoire. C'est aussi une solution pour retenir les itinérants (Voie verte) sur notre commune. La BTT, les cités Boussac et Lederlin, les salles emblématiques, le canal des Vosges, le canal usinier, les bords de Moselle entre l'eau blanche et le Domaine des lacs. C'est une idée qui peut intéresser les habitants tout comme les voyageurs et ça se joue en famille,
- Plus de pistes cyclables ; diminuer les places de parking au centre au profit de pistes cyclables et de trottoirs sécurisés ; Limiter la vitesse a toute la ville a 30km/h avec chicanes, ralentisseurs, et ainsi inciter à ne plus prendre sa voiture, piétonniser le centre a des heures/ou dates spécifiques. Fermer la circulation sur les zones des écoles aux heures des sorties. Parkings extérieurs à promouvoir pour que les riverains, et piétons/cyclistes disposent du centre-ville en toute sécurité,
- Fédérer les jeunes et "moins jeunes" autour de projet de réfection pour générer de la communication entre les générations,
- Il serait bien que chaque habitant reçoive les horaires des bus dans sa boîte aux lettres. Tout le monde n'a pas internet. Je pense que ça en freine plus d'un à prendre le bus. Et que la ligne soit desservie jusqu'à la sortie de la ville, côté voie express, vers Épinal,
- Un trajet bateau bus sur le canal,
- PPI incompris,
- Halte fluviale en lien avec éco tourisme... Point relai pour les nuits des vélo touristes y compris les vosgiens et lorrains - Guinguette...Camping écolo - silver économie,

- Rendre prioritaire les pratiquants du vélo et trottinettes dans la ville. Et créer plus de voies dédiées à ceux-ci. Afin d'inciter à laisser les véhicules au garage pour les petits trajets,
- Un circuit de mobilité douce dans le centre-ville à l'écart des axes,
- Créer de l'emploi avant tout,
- Il ne suffit pas d'avoir des projets encore faut-il concentrer l'argent dessus et non en une multitude de projets qui ne verront pas le jour.... La ville a toujours eu beaucoup d'ambition et beaucoup de projets (surtout en période d'élection) et l'argent est dilapidé en petits fours pour susciter les foules…Concrètement que reste-t-il ? Actuellement rien n'est fait pour les déplacements doux alors que c'était la fonction de l'ancien magistrat...,
- Le bord du canal coté Ville est totalement inexploité et moche. Beaucaire pour citer un exemple a recouvert cette partie et a créé un espace appelé "les beaux quais" ou s'organisent les commerçants locaux et itinérants pour des animations les vendredis soir d'été. Le tourisme fluvial et vélo se porterait bien d'une approche de ce type. Le port d'Epinal est un bon exemple. On offrirait ainsi une place de qualité de vie au potentiel festif élevé et on pourrait aussi y mettre un espace salle des fêtes pour les particuliers car Thaon est pauvre en la matière Le train est à encourager vers Nancy et plus loin (le Luxembourg prévoit 50 000 emplois supplémentaires dans les 10 ans qui viennent) avec des navettes plus rapides et fréquents. Quant aux accès à Epinal, posez-vous la question : vous faites comment pour aller à l'hôpital ou aux services excentrés dans les zones ? Il faut donc travailler la linéarité de l'offre de transport et "lever" le pied sur le tout vélo pour notre population vieillissante,
- Augmenter l'offre de transports internes à la commune sur des solutions écologiquement favorables Faire améliorer l'offre SNCF pour les dessertes externes à la commune et notamment des lignes vers Nancy ou Epinal,
- Revoir les plans de circulation et l'immobilier afin d'y intégrer la mobilité douce et la végétalisation,
- Favoriser une convivialité urbaine en soignant les espaces /assurer la pérennité du végétal sur la route principale de l'église au rondpoint de la boulangerie du port. Mettre quelques bancs Axe total/église redonner les trottoirs aux habitants. ! Éviter le stationnement, il y a suffisamment de places de parking côté Jules Ferry. Prévoir plus d'arrêt mn devant les commerces de bouche et fleuristes et place de handicap Maintenir les petits passages,
- Végétalisation des rues principales, réduire le nombre de stationnement, zone 30,

- Faire grandir notre identité architecturale et esthétique c'est faire grandir la notion d'appartenance,
- Il faut se poser la question : pourquoi sur les 3/4 du temps le car circule à vide ou à une personne. Ne faut-il pas revoir la taille du bus et les horaires,
- Dans la sobriété,
- L'accessibilité universelle doit être au cœur des projets. Devoir contourner le centre-ville à certaines heures ne doit plus être une solution,
- Enterrer le réseau électrique,
- Améliorer / Augmenter les voies de circulation (créer de véritables pistes cyclables en particulier vers les écoles), passage de l'hyper centre-ville à 30 km/h (40) pour améliorer la sécurité et inciter le passage aux mobilités douces (Vélo). Améliorer le visuel en enterrant progressivement l'ensemble des horribles réseaux électriques, téléphone - internet ... (Exemple voir la ville de Golbey) Disposer sur le site internet de la ville d'un espace pour faire remonter les anomalies, problèmes rencontrés ou détectés et aussi pouvoir y déposer des photos pour que les services techniques soient informés et puissent les traiter,
- Compte-tenu des surfaces que représentent les espaces privés, il est important que les propriétaires de ceux-ci participent activement à l'action d'embellissement et à la préservation de l'environnement,
- Poursuivre le plan de mobilité présenté en 2022 et le planifier. Intégrer le plan de la CAE et se servir du canal des Vosges. (Thaon est la seule ville qui est traversée par le canal, a contrario de Golbey ou Epinal),
- Un bus qui desserre Golbey pas très pratique de devoir prendre le train pour aller à Epinal puis le bus de ville pour se rendre à Golbey,
- Revoir les parkings à proximité des écoles (manque important de places),
- Par embellissement, j'entends végétalisation des sols, et dé-bétonisation dès que cela est possible (remplacer dalles béton/macadam par gravier par exemple),
- Profiter de la voie communale fermée à la circulation entre Thaon et Oncourt pour faire un espace de promenade et de détente "vert" : sentiers balisés, aires de pique-nique, panneaux pédagogiques, arboretum, jeux de piste...,
- Faire de Thaon une ville du vélo, une ville sécurisée,
- Proposer des challenges aux habitants pourrez quartiers pour embellir les places ou placettes.

Axe C : Thaon, ville des transitions pour un environnement résilient et vivable

Objectif 1 : Thaon, sobre en consommation et résiliente

Veuillez noter les propositions inscrites dans chaque objectif de 1 à 8 suivant l'ordre d'importance selon vous (1 étant peu important et 8 étant très important) – Réponses :

1. Réutiliser les eaux usées => *48,29% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
2. Viser la baisse de toutes les consommations de ressources « épuisables » => *40,97% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
3. Poursuivre le raccordement aux dispositifs d'assainissement => *40% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
4. Inciter et accompagner l'économie circulaire => *30,73% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
5. Restructurer la ville, restituer l'eau à la parcelle => *32,68% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
6. Lutter contre l'étalement urbain => *25,85% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*

Pensez-vous à des exemples concrets, des propositions pour répondre à ces sous-objectifs ? Si oui, merci de les indiquer sous cette question - Eléments de réponses :

- Sensibiliser à l'écologie, l'agroécologie, retour à la nature, à la terre…économie d'eau, éducation au respect de la nature,
- Mobilisation de Vosgelis pour par exemple réutiliser l'eau de pluie pour les chasses d'eau des toilettes,
- Poursuivre les aides dur l'eau de pluie et les composteurs,
- Récompenser /obliger les petits gestes écologiques chez les particuliers comme réutiliser l'eau de la douche pour les WC car faire les besoins dans l'eau potable en 2023 est quand même aberrant,
- Éteindre lampadaires la nuit,
- Aider les familles à acquérir des récupérateurs d'eau de pluie aider les personnes à la réutilisation de celle-ci... Il y a des moyens mais qui ne sont pas accessibles à toutes les bourses...Le projet devrait être soutenu par l'agglo...,

- Attention à ne pas pousser certains investisseurs immobiliers à faire des trucs de 11 m de haut et plus dans des zones pavillonnaires en limite de propriété…Thaon a une vocation de ville de tranquillité et de bonheur de vivre à ne pas casser. L'économie circulaire est une bonne idée. Créer des boutiques temporaires pour aider les agriculteurs et artisans locaux à écouler leurs produits peut sans doute être profitable,
- Mettre en place un groupe de travail sur la transition écologique de la commune : infrastructures communales, incitations auprès des entreprises, des habitants, des associations etc…,
- Lutter contre l'artificialisation des sols,
- Projet secondaire par rapport à l'enjeu de Thaon,
- Désartificialisation des sols, parkings, cours d'écoles. Créations de zones ombragées Inciter les surfaces commerciales dans une démarche de création d'ombrières photovoltaïques et de désartificialisations des sols Utilisation prioritaire des friches industrielles, ne plus artificialiser des sols. Politique globale de gestion avec la communauté de communes,
- Veiller à ce que les propriétaires ne coupent pas des arbres sains pour les remplacer par du béton. Travailler sur la qualité des clôtures pour éviter un effet d'enfermement des propriétés,
- L'étalement urbain a le bénéfice de laisser des coins non bétonnés comme le centre-ville,
- Il serait primordial d'arrêter d'avoir de l'eau potable dans nos toilettes,
- Utiliser l'eau de pluie pour la balayeuse et non les poteaux incendie,
- Privilégier des logements collectifs mais dans un souci du respect de l'environnement urbain Développer davantage les repair café, réfléchir à une monnaie locale,
- Sonder les habitants qui n'ont pas le tout à l'égout.

<u>Objectif 2 : Thaon, ambitieuse en énergie positive</u>

Veuillez noter les propositions inscrites dans chaque objectif de 1 à 8 suivant l'ordre d'importance selon vous (1 étant peu important et 8 étant très important) – Réponses :

1. Accompagner et développer des projets permettant l'autonomie énergétique de la ville et du territoire => *45,36% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*

2. Accompagner les habitants et leurs projets => *40,97% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
3. Utiliser, en les préservant, les énergies bois et hydrauliques pour produire de l'énergie => *40% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
4. Accompagner le développement de l'activité agricole et des circuits courts afin de tendre vers l'autonomie alimentaire => *36,58% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
5. Créer un espace écologique de préservation, exemplaire au niveau régional => *29,75% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*

Pensez-vous à des exemples concrets, des propositions pour répondre à ces sous-objectifs ? Si oui, merci de les indiquer sous cette question - Eléments de réponses :

- Je dois reconnaitre que le travail va être conséquent. Il est comme vous l'avez souligné à l'occasion de l'exposé salle Verdun important d'utiliser les ressources en eau qui traverse notre territoire. Des exemples existent et perdurent depuis des années la microcentrale de la BTT par exemple. Contrairement aux éoliennes qui en utilisation courante impacte directement la faune environnante mais aussi, leurs prévisibles démantèlements dont on ne mesure pas encore aujourd'hui l'impact environnemental réel. A réfléchir en ce qui concerne notre territoire,
- Étendre le projet de jardins partagés,
- Réserve ornithologique (financement par M barrière dans les mesures compensations agricoles) production énergie par centrale hydraulique flottante pour production Hors sol de légumes fruits sur Aviots,
- Favoriser les jardins de particuliers et les espaces verts pour une production raisonnée et participative avec les services de la ville,
- Simplifier les démarches administratives, il manque toujours un papier, un justificatif ... L'écologie passe par la sensibilisation, le changement des habitudes...Aider les personnes dans leur démarche et les alerter sur les arnaqueurs.... On ne sait pas toujours où s'adresser, encore et toujours communication des informations...,
- Personnellement, je vois plus un développement des activités sportives et touristiques autour du plan d'eau Wam Park et un développement plus "économique" sur les Aviots. Et je créerais un lien d'accès de l'un à l'autre via l'ancien chemin de crasse derrière les

jardins de cocagne...On peut d'ailleurs imaginer un beau circuit pédestre qui fait le tour de l'île saint Martin,

- Centrale co-génératrice et surtout réflexion globale sur l'eau : stockage, pénétration dans les sols, assainissement, position aval d'Epinal...,
- Développer les énergies hydrauliques au profit de la commune et de ses habitants,
- Penser à capter les calories en profondeur du Domaine des Lacs et réfléchir au solaire thermique,
- Aide ou mutualisation pour l'achat de récupérateurs d'eau (je suis déjà équipé pour ma part ;-)), idem pour d'autres projets en faveur de l'écologie,
- Stimuler la reconquête des jardins,
- Continuer 1 développer les jardins de cocagne,
- Centrale biomasse, réseau de chaleur urbain, panneau solaire sur les bâtiments communaux ou communautaires (les gymnases par exemple, les écoles, Mairies, équipements sportifs) Intégrer un parc naturel aux Aviots Mettre en place des jardins partagés, potagers lorsque c'est possible, des ruches.

Axe D : Thaon, le modèle de ville familiale et conviviale, où bien grandir et bien vieillir

Objectif 1 : Thaon, ville où l'on trouve tout ce dont on a besoin

Veuillez noter les propositions inscrites dans chaque objectif de 1 à 8 suivant l'ordre d'importance selon vous (1 étant peu important et 8 étant très important) – Réponses :

1. Consolider les services proposés à la population, notamment pour la santé => *58,54% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
2. Veiller à doter la commune d'infrastructures adaptées => *55,12% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
3. Assurer l'épanouissement de la jeunesse en mettant en place des politiques publiques ciblées => *44,88% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
4. Soutenir le milieu associatif et le développer => *39,51% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*

Pensez-vous à des exemples concrets, des propositions pour répondre à ces sous-objectifs ? Si oui, merci de les indiquer sous cette question - Eléments de réponses :

- Développer les liens intergénérationnels,
- Il faut + de médecins,
- Il serait utile surtout dans la nouvelle maison de santé de mettre un ophtalmologue et un dentiste de plus,
- Construite une maison de santé qui a coûté une fortune pour entendre dire que les médecins ne prennent pas de nouveau patient une honte .... Aucun intérêt,
- Trop de choses à dire, surtout sur l'égalité des chances et le vivre ensemble,
- Créer un magasin type Brico Dépôt et un hôtel,
- Peut-être proposer des services de mobilité à moindre coût pour les personnes âgées et les jeunes sans permis... Financement coopératif pour les bénévoles sous formes de point qui permettrait d'acquérir des autres services...Exemple une personne âgée qui participe à l'aide aux devoirs ou qui fait de la lecture d'histoire ou lire le journal pour tous ...Nos jeunes et moins jeunes qui aident sur les manifestations....Un bénévole qui fait le chauffeur....Peut être se rapprocher de la ligue qui cherche des solutions pour relancer le bénévolat...,
- Rénover le CSAL et retrouver un Gilbert Simonin pour en relancer l'activité et surtout son attractivité vis à vis des jeunes,
- Faire évoluer les services en fonction des données factuelles concernant la commune,
- Récompenser et accompagner les cerveaux brillants pour les emmener aussi loin que possible dans leurs études. Les enfants issus des milieux aisés font encore des études bien plus longues que les enfants issus des foyers pauvres (statistiques INSEE). Brisons ce déterminisme,
- Santé : des spécialistes,
- Ramener les jeunes à la vie politique de la ville en leur proposant des projets dont ils sont les acteurs et un conseil de proximité des jeunes qui soit connu et reconnu par les aînés,
- Réussir à faire venir de nouveaux médecins (gynécologue, pédiatre et médecins généralistes, ophtalmo ...),
- 1 Pérenniser e-opthalmo, 2- Développer des CPOM avec les associations qui ont un véritable appui financier de la ville.

Objectif 2 : Thaon, ville des évènementiels

Veuillez noter les propositions inscrites dans chaque objectif de 1 à 8 suivant l'ordre d'importance selon vous (1 étant peu important et 8 étant très important) – Réponses :

1. Développer l'attractivité de la Rotonde et accroître l'offre proposée => *32,68% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
2. Diversifier l'offre hôtelière et de restauration => *32,68% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
3. Faire de l'espace public et urbain, un endroit à voir et visiter => *28,78% des répondants ce sous-objectif comme très important*
4. Veiller à la pérennité du Domaine des Lacs en assurant son maintien en tant qu'espace de détente et sportif => *28,29% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
5. Accueillir une dimension culturelle : artistes, évènements => *27,80% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*
6. Investir dans le tourisme sportif => *15,61% des répondants considèrent ce sous-objectif comme très important*

Pensez-vous à des exemples concrets, des propositions pour répondre à ces sous-objectifs ? Si oui, merci de les indiquer sous cette question - Eléments de réponses :

- Je ne comprends pas le tourisme sportif, que font les non sportifs, est-ce une offre familiale adaptée aux petits comme aux plus âgés. Beaucoup trop rédhibitoire à mon sens, ce n'est plus ce qu'attend la population thaonnaise. C'est plutôt un axe supplémentaire à ajouter au tourisme dans son sens le plus large. Et Thaon regorge d'opportunités non exploitées,
- Développer les activités, événements pour les 18-25 ans (festival, musique, fête…),
- Faire cagnotte commune avec les villes et villages alentours pour permettre d'avoir de beaux défilés de carnaval et st Nicolas et en fonction des années faire défilés dans ville ou village diffèrent mais qui participe à la cagnotte (cf. =raon l'étape et baccarat),
- Accueillir les spectacles de rue,
- Développer une ville avec un tourisme vert autonome en énergie,
- Prévoir hôtels et restaurants,
- Hôtels, restaurant magasin de bricolage,

- On fait déjà beaucoup pour le sport qui n'est pas toujours à la portée de toutes les bourses...C'est un gouffre financier surtout pour les sports qui se professionnalisent.... Beaucoup de personnes n'achètent plus le journal car il n'y a que du sport en actualité thaonnaise... La culture et notamment par le biais de la Rotonde sont largement utilisé par l'agglo il devrait y avoir des tarifs préférentiels pour la commune de Thaon ... Même gratuit ce ne sont pas spécialement nos habitants car rien n'est mis en place pour la mobilité...,
- Parc accrobranches /parc loisirs sportif vers le domaine des lacs en capitalisant avec la proximité des étangs d'Igney et ses bois,
- Favoriser une meilleure gestion de la Rotonde plutôt que le domaine des Lacs,
- Attractivité De la Rotonde : du rôle de la CAE qui doit s'investir plus,
- Il manque une salle de convivialité pour notamment les grands repas de famille, pourquoi ne pas utiliser les locaux de l'ancien restaurant situé dans la zone innova 3000,
- Poursuivre et développer la mutualisation des moyens - ressources avec les communes environnantes et la communauté de communes d'Epinal - exemple Scènes Vosges. Etablir des liens sur d'autres évènements culturels comme le Floréal, Rues & Cies, avec les villes proches comme Golbey, Charmes et pourquoi pas extra Vosges comme le Nancy Jazz Pulsation ... Domaine des Lacs - Amélioration et entretien de sa plage - du sable, et les relations - entretiens des espaces autour à l'esthétique plus que douteuse,
- Domaine des Lacs : création d'un hôtel SPA avec restauration à prix abordables. Création d'un camping en liaison avec la voie bleue Développer l'aspect touristique de ce site : jeux d'eau / pêche / vélo / promenades…,
- Développer aussi la formation autour des métiers du sport avec le tissu associatif local et penser à garder une partie des Aviots pour y asseoir les futurs équipements sportifs regroupés autour de vestiaires et d'un parking commun au fur et à mesure du relogement ou du remplacement des équipements existants,
- Diversifier les lieux de convivialité en dehors des bars (restaurants en particulier et pourquoi pas lieux festifs), parvenir à de vrais lieux d'hébergement, devenir un lieu attractif pour des évènements culturels, maintenir voire générer l'accueil d'autres évènements sportifs d'ampleur ou de nouvelles pratiques,
- Transfert CAE pour développer à fond les initiatives culturelles et occuper la Rotonde à 100 %,
- Maintenir et entretenir le domaine public et en y mettant du mobilier urbain qui permet d'en faire des lieux de vie,

- Élever le niveau culturel et ne pas faire que des animations (concerts) mais viser de l'éducation artistique et culturelle, + de philosophie,
- Inciter à l'installation de lieux d'hébergement, ou procéder à un appel à projet pour accompagner un privé qui dispose d'appartement pour en faire un lieu d'hébergement,
- Développer les chemins de balades VTT, marches, et événements sportifs d'envergure,
- La pérennité du domaine des lacs oui, mais en restant sobre,
- L'attractivité de la ville est aussi due à cette politique,
- Aucun terrain de base ball dans les Vosges, petit club à Épinal mais pas de terrain pour ce sport, pourquoi pas chez nous.

L'ambition générale du projet de territoire

L'ambition générale est considérée comme la ligne directrice du projet de territoire, c'est une approche globale de comment on aimerait que Thaon-les-Vosges évolue à l'horizon 2035. Cette ambition doit être la plus globale possible car elle doit comprendre tous les objectifs du projet de territoire. Dans la prochaine question, il vous est demandé de partager votre idée de ce que pourrait être cette ambition générale, <u>en quelques mots</u>, en complétant la phrase suivante

Thaon-les-Vosges, ville :

- Dynamique,
- D'avenir,
- Dynamique,
- Carrefour au centre de tout,
- De grande écoute !!,
- Citoyenne, sportive, écologique et un modèle en termes d'économie vertueuse. Une ville qui se sert de son passé pour inventer un futur a la hauteur des défis qui s'offrent à elle,
- Qui bouge et d'un dynamisme irréprochable. Tous ensemble tous ensemble ... faire pour les jeunes oui mais aussi pour toute la population.... Trouver une solution pour la sécurité de tous (tapage nocturne squat de personnes dans les quartiers pour dealer... chiens en divagation pas sécuritaire du tout ....sans parler de leur déjections partout même en centre-ville,
- Thaon les Vosges une ville entre eau et forêt que nos plus anciens ont moderniser grâce à ces éléments naturels suivront leurs traces est nous seront gagnants,
- Humaine,

- Ville de l'espoir et l'épanouissement,
- Accueillante, innovante, où il fait bon vivre,
- De tous les défis,
- Où toutes les générations pourraient aller dans le même sens pour faire "grandir" la ville et les citoyens ensemble, un projet multi-générationnel pour avancer ensemble dans tous les domaines, l'expérience des plus âgés aidés par la fougue des plus jeunes,
- En devenir,
- Attractive,
- Élitiste... un peu trop élitiste,
- Dynamique, culturelle et sportive pour tous,
- Il serait important de faire beaucoup de logement sur 2 ou 3 niveaux avec terrasse au RDC et pour le 1 er et 2 -ème étage des grands balcons avec de la verdure autour (petites résidences) à prix abordable car la location et l'achat devient inabordable même pour des personnes qui travaillent. Les Aviots se prêtent vraiment à cette idée endroit tranquille. L'urgence étant les logements,
- Proche de tous commerces, vivante, animé où il fait bon vivre,
- Dynamique ou l'on se sent bien à tout âge,
- Plus écologique plus verte,
- Aux multiples projets,
- Autosuffisante mais ouverte sur l'autre (l'humain, le territoire, la culture, le sport) où chaque enfant y grandissant à une chance de grandir et de s'épanouir dans la société civile quelques soient ses origines sociales ou raciales et la CSP des parents,
- Attractive qui avance avec son temps,
- Agréable pour ses habitants et ouverte sur son territoire,
- De la transition écologique et économique à travers et grâce à ses structures industrielles passées,
- Sportive,
- Espoir,
- D'ambition,
- Qui se mobilise pour préparer un avenir prometteur,
- Thaon, la Ville à vivre,
- De tous les changements positifs,
- D'avenir,
- Eco-responsable,

- Thaon l'ambitieuse,
- Durable - répondre aux enjeux environnementaux et sociétales actuelles pour donner aux générations futurs une ville où il fait bon vivre,
- Des défis,
- D'avenir,
- Ecolo,
- Visionnaire,
- Solliciter les politiques pour aller chercher les entreprises même loin. Créer de l'habitat pour les employés et les nourrir sur place puis le reprise des loisirs,
- Visionnaire sur les enjeux du futur,
- Ambitieuse,
- Ambitieuse,
- Diversifiée et Divertissante,
- De demain, qui par sa qualité de vie et ses potentialités doit s'écrire une nouvelle belle page d'histoire,
- Où il fait bon vivre,
- Moderne, dynamique et ambitieuse,
- Exemplaire autonome et sobre énergétiquement,
- Beau projet,
- Du bien-être,
- De l'accessibilité universelle et de l'application de la loi du 11 février 2005,
- Historique et moderne,
- Ville d'avenir, attractive pour les entreprises et les particuliers, avec une offre de logement adaptée et des perspectives d'évolution pour la jeunesse,
- Qui mise sur le travail et la jeunesse pour l'avenir tout en préservant son passé,
- Où j'aimerais continuer à vivre en trouvant tout ce qu'il me faut pour ma vie de tous les jours, du point de vue environnement, cadre de vie, calme (pas toujours facile avec des voisins TRES bricoleurs...), approvisionnement alimentaire, culturel, de santé…,
- Ou chacun voudrait vivre,
- Tournée vers l'écologie et le bien-être de ses habitants,
- Qui devrait soutenir plus la classe moyenne,
- Sportive,
- Ville de défis qui met ses énergies collectives au service d'un vivre ensemble riche de sa qualité de vie et de son économie au service d'un vivre ensemble riche de sa qualité

de vie et de son économie pour construire un vivre ensemble riche de sa qualité de la vie dans la construction,

- D'avenir,
- Avec commerçants locaux,
- Agréable à vivre et qui va de l'avant,
- D'histoire, d'expérimentations, des possibles, où l'avenir se joue,
- Proche des besoins et du bien-être de sa population,
- D'aujourd'hui et de demain,
- Pour tous,
- Où l'on peut circuler en sécurité, au centre-ville attractif , structures pour les seniors qui sont de plus en plus nombreux,
- Ville dynamique agréable qui doit continuer sur sa lancée avec son équipe municipale a la hauteur de l'enjeu,
- Conviviale,
- Novatrice et rénovée,
- Où l'on ne manque de rien,
- Dynamique ambitieuse sportive,
- Ville d'avenir ou il fait bon vivre au cœur des Vosges,
- Autonome,
- D'avenir sportif et du respect de l'environnement,
- Ville qui devient de plus en plus attractive à développer la sécurité l'esthétique les évènements infra structures et activités pour la jeunesse favoriser l'emploi local,
- De demain,
- Qui pourrait être plus développée, plus sécurisée, plus touristique,
- Du renouveau écologique, associatif, ville accueillante où il fait bon vivre,
- Sujet important qui n'est peut-être pas à l'ordre du jour la sécurité de notre ville n'est pas dans ce questionnaire. Sinon les thèmes sont bien diversifiés,
- Agréable ou il fait bon vivre,
- Où nous marchons ensemble vers un avenir radieux,
- Ville qui s'éveille et qui grandit,
- Attractive par son,
- À vivre,
- Innovante, accueillante et respectueuse des environnements,

- A haut potentiel affectif (agréable à y grandir et s'épanouir, difficile à quitter totalement, enthousiasmante à y revenir !),
- Du changement,
- Où il fait bon vivre,
- Culturelle et d'avenir Durable,
- Du futur,
- Ville agréable où les principaux services sont présents,
- Ville-Ambitieuse / Ville-Authentique / Ville-Epatante / Ville-Rayonnante / Ville-Tenace avec un grand T :-),
- Attractive, innovation technologique ,sportive et culturelle,
- De l'engagement,
- De demain,
- Thaon les Vosges, avec un grand T comme tonique, un grand H comme humaine, un grand A comme attractive, un grand O comme ouverte à tous et un grand N comme novatrice,
- Dynamique où il fait bon vivre,
- Ambitieuse pour son avenir,
- De tous les possibles,
- Tonique, économique et solidaire,
- Ville en harmonie avec son territoire et sa population,
- Revoir de la verdure en ville,
- Ville dynamique, ambitieuse et solidaire,
- La ville issue du textile, une histoire, un renouveau, une attractivité unique,
- Retour des guinguettes,
- La nouvelle capitale de la technologie,
- Une ville plus jeune !,
- Thaon la belle endormie qui se réveille,
- Thaon et les friches BTT,
- Thaon ville à vivre (cadre de vie avec végétalisation importante, attractivité par les commerces de proximité et accroissement de la mobilité douce),
- « Smiler Thaon », faire connaître les atouts de la ville,
- Thaon et l'énergie de demain,
- Thaon ville dynamique où il fait bon vivre,
- Thaon les Vosges bâtisseur de l'avenir,

- Thaon dans l'air du temps,
- Thaon ville mobile et vivable,
- Que Thaon soit bien dans notre époque mais surtout en gardant son âme et ses spécificités,
- Thaon-les-Vosges le futur dynamisant,
- Thaon-les-Vosges un avenir tonique,
- Thaon ville verte de demain,
- Thaon-les-Vosges une ville capable de passer le cap de la transition écologique, économique,
- Thaon le bien-vivre à la campagne verdoyante,
- Thaon-les-Vosges ville fière de ses atouts : économique, social, sportif, écologique,
- Thaon la force de ses initiatives, en conviction de réussir,
- Thaon une ville nature,
- Thaon la ville de l'accessibilité universelle,
- Des commerces et services diversifiés, un habitat rénové et densifié,
- Thaon ville au cadre agréable avec tous les services pour accueillir et attirer de nouvelles familles,
- Thaon les Vosges moteur de la Moyenne Moselle,
- Jeunesse dynamique,
- Thaon une ville où il fait bon vivre, travailler et se cultiver, où les gens, les générations et cultures vivent en harmonie.